





LES VOEUX DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Chaque année, le bulletin municipal commence par le mot du Maire, celui l'année dernière débutait par la phrase suivante :

" Vous avez, entre les mains, le nouveau bulletin municipal ; il s'ouvre sur le mot du Maire que j'ai l'honneur d'écrire en commençant par vous présenter, au nom du Conseil Municipal, mes vœux les meilleurs pour 2020 en souhaitant que cette année vous soit douce et sereine et qu'elle comble vos souhaits."

Lorsque j'ai écrit cette introduction, je n'imaginai pas que l'année 2020 serait celle que nous avons connue, rares sont, probablement, celles ou ceux pour qui elle a dû être douce et sereine et combler les souhaits.

2021 démarre et avec elle de nouveaux souhaits, je pourrais reprendre mes vœux de l'an passé, vous dire que 2020 n'a été qu'une parenthèse, et souhaiter que ces vœux se réalisent en 2021. Je peux aussi simplement vous dire espérons que 2021 sera meilleure que 2020, ce sont peut-être des vœux modestes mais nombreuses sont certainement les personnes à travers le monde qui se satisferaient de cela.

Deux confinements ont marqué l'année 2020, ils ont compliqué la vie de tous les jours mais si le deuxième a été vécu avec résignation et lassitude, le premier a permis de mettre en œuvre des actions positives au niveau de la commune.

Cela a d'abord été le cas avec la mise en place des livraisons, place des Muriers. Outre la possibilité de faire ses courses auprès de producteurs locaux, les livraisons ont permis aux habitants de se retrouver, de discuter, tout en respectant les mesures de distanciation, de créer des moments d'échanges et de convivialité très appréciés et ainsi de rompre l'isolement lié au confinement.

Cela a ensuite été le cas avec la réalisation des masques par les couturières du village. Plus que les livraisons, cette action a réveillé l'esprit d'entraide qui sommeillait dans le village. Le cœur que les couturières ont mis à l'ouvrage, la chaîne de solidarité qui s'est créée, les liens qui se sont tissés, ont fait que notre commune a été rendue encore plus belle à vivre. Bien plus que simplement des masques c'est une âme que les couturières lui ont donnée. Nous pouvons, toutes et tous, les en remercier chaleureusement.

Edito

Mais le confinement, et les consignes qui se sont succédées, ont eu, et continuent d'avoir, des conséquences négatives sur la vie du village avec l'arrêt de toutes les animations sociales et culturelles. L'ensemble des associations ont été impactées ; pas de fête de la musique, pas de safari truite, plus de parties de belote pour nos anciens, pour nombre d'entre eux c'était le seul moment de sortie ou de rencontre de la semaine. C'est ainsi tout un ensemble de liens sociaux qui se délitent et qu'il sera long de reconstruire.

Peu de projets ont pu être menés à bien en 2020, parmi ceux finalisés retenons, l'aménagement de la plateforme de tri à la Maison Brulée, la réfection de la rue de la Lône avec la mise en place d'un plateau ralentisseur. La restauration du tableau de l'Archange Saint Michel a été achevée, c'est un travail de grande qualité qui a été réalisé, Brigitte Cottencin et Daniel Gentil-Perret peuvent être grandement félicités.

Quant à nos projets prévus pour 2021, ils sont nombreux, la situation sanitaire permettra-t-elle de les mener à bien, nous l'espérons. Trois abribus doivent être mis en place, à la Maison Brulée, Rue du Solon-quartier Brignolles et sur le parking de l'école. Un important chantier d'aménagement va être engagé aux hameaux de l'Arnaude et du Moulard, avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le raccordement à l'assainissement collectif, le remplacement de la conduite d'eau potable et la réfection de la voirie. Des interventions de réhabilitation du réseau d'assainissement auront lieu en plusieurs endroits de la commune. Enfin, un projet qui nous tient à cœur, la création d'un city-stade, devrait être finalisé cette année.

2020 a été une année compliquée, espérons 2021 permette un retour à une vie "plus normale", nous le souhaitons, pour tous les bénévoles engagés dans les associations, la bibliothèque, le Transport Solidaire, le CCAS, leurs actions sont essentielles au bien vivre dans la commune, nous les encourageons à les poursuivre sans relâche et nous les remercions de tout cœur pour leur implication.

Le travail, la disponibilité, le dévouement des employés communaux font honneur à notre village, ils sont le gage de son bon fonctionnement et méritent notre profonde reconnaissance. Je les en remercie sincèrement.

2020 a vu le renouvellement de l'équipe municipale qui gère la commune, une partie de l'équipe sortante a repris le flambeau, de nouveaux conseillères et conseillers nous ont rejoint, la continuité de l'action que nous menons depuis plusieurs années est ainsi assurée. J'adresse à toutes et tous, élus de ce mandat, ou du précédent, mes plus chaleureux remerciements pour leur engagement au service de la commune.

Bien cordialement.



Stick & Films

signalétique

enseignes

publicités adhésives

films de sécurité

films solaire

vitres teintées

— *contact* —

stickandfilms@gmail.com

www.stick-and-films.com

Annor

GRENIER BOIS

Bois & dérivés

Scie

Vente p

Lames

Essence IPE/

Abri ja

Pergola

Bois

Bois de

Bois tra

Bois intérie

(parqu

pannea

Nos bois
proviennent de
nos forêts du Pilat,
de la Haute Loire et de l'Ardè

Route de Vèrannes

Tél. 04 74 87 38 25

grenier.jeanch

nceurs

erie Grenier

professionnels et particuliers

de terrasses
(Classe 4 / Mélèze
rdin/piscine
sur mesure
autoclave

e charpente
aité - raboté
eur & extérieur
et, frisette,
ux et dérivés)

BUREAU

42520 MACLAS
Fax. 04 74 87 40 09
marlé@neuf.fr



Nouveau magasin ! **Les Fruits du Mont Pilat**

*Découvrez votre nouveau magasin
à St-Michel sur Rhône*

Ouverture le 16 novembre 2020

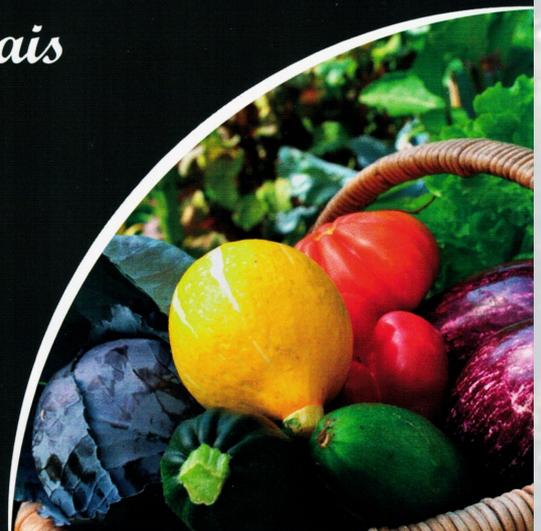
- Primeur - Fruits et légumes*
- Nouveauté "la Cave"*
- Produits locaux*
- Epicerie - Frais*

Du lundi au samedi :
8h à 13h et 14h à 19h

90, impasse Clos Randon
42410 St-Michel sur Rhône
Tél. 04 74 29 47 40



Retrouvez nous sur facebook
lesfruitsdumontpilat4





VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 10</i>
Le Personnel Communal	<i>page 13</i>
Budgets 2020	<i>page 14</i>
Ecole Saint Michel / Vérin	<i>page 18</i>
Transport Solidaire	<i>page 19</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 20</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 22</i>
Recensement	<i>page 24</i>
Urbanisme	<i>page 28</i>

VIE PRATIQUE

Coronavirus & vie pratique	<i>page 32</i>
Démarches Administratives	<i>page 36</i>
Sécurité Routière	<i>page 40</i>
Centre de Santé Infirmier	<i>page 41</i>
R.G.P.D.	<i>page 42</i>
T.H.D. 42	<i>page 43</i>
La Salle des fêtes	<i>page 44</i>
La Bibliothèque	<i>page 45</i>
Déchets, recyclage & voisinage	<i>page 46</i>
Déclaration Annuelle des ruches	<i>page 48</i>
Grippe Aviaire	<i>page 50</i>

Sommaire

VIE LOCALE

Restauration de la toile de l'Eglise	<i>page 53</i>
Des couturières à la rescousse	<i>page 54</i>
Le bureau communautaire	<i>page 56</i>
Parc du Pilat	<i>page 58</i>
Maison des Services	<i>page 62</i>

VIE SCOLAIRE

Ecole	<i>page 66</i>
Les transports scolaires	<i>page 68</i>
Assistantes maternelles	<i>page 69</i>

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	<i>page 71</i>
Horizon 2021	<i>page 74</i>

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	<i>page 77</i>
---	----------------

Directeur de publication :	Jean Louis POLETTI
Comité de Rédaction :	David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN.
Mise en page :	Elodie REVOLLON - David CHAUMEIL
Imprimeur :	Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 550 exemplaires est distribué gratuitement. En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.





Vie Municipale

Vie municipale



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S

Annonces

ETS CHATRON

300 route de Verlieu 42410 St Michel/ Rhône



ets.chatron@gmail.com

04.74.56.62.14

Vérandas sur Mesure
Pergolas bioclimatiques
Stores intérieurs et extérieurs

Menuiseries Alu et PVC
Volets roulants et brises soleil
Portes de garage et Portails

Chambre d'hôtes La Ruche



Carole et Frédéric SEGUIN - 435 Chemin de Saint ABDON 42410 Saint Michel sur Rhône -
0474566688 / 0681355743

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

Une équipe municipale « presque » nouvelle...

Cette année ont eu lieu les élections municipales et malgré une mise en place tardive du nouveau bureau en raison de la pandémie de Covid-19, les membres suivants composent votre nouvelle équipe municipale :

Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjointes : Sylvie GUISET - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - Pascal CHOFFEZ

Les Conseillers : David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Violaine GIBERT - Bruno GIRARD - Mireille GRONDONA
Nathalie LEBRUN - Philippe MARCE - Jocelyne MOULIN - Catherine ROSIGUE - Frédéric SEGUIN



Vie municipale

Pour ce nouveau mandat, les élus ont décidé de changer le fonctionnement de la vie communale.

Plutôt que de travailler en commission, le conseil a décidé de fonctionner par pôles. Quatre pôles de travail voient donc le jour :

POLE « TECHNIQUE » : Pilotage Bruno Degenetais, Antonio Dionisio

- ◆ Gestion bâtiments : [Frédéric Seguin](#), [Philippe Marce](#), [David Chaumeil](#)
- ◆ Urbanisme : [Bruno Degenetais](#), [Mireille Grondona](#), [Bruno Girard](#), [Claire d'Agostino](#)
- ◆ Voirie : [Antonio Dionisio](#), [David Chaumeil](#)
- ◆ Assainissement / SRG : [Antonio Dionisio](#), [Frédéric Seguin](#)
- ◆ Eclairage public : [Antonio Dionisio](#)
- ◆ Maintenance informatique : [David Chaumeil](#)
- ◆ Cimetière : [Frédéric Seguin](#),
- ◆ Sécurité routière/Risques industriels : [Bruno Degenetais](#), [Antonio Dionisio](#), [David Chaumeil](#)
- ◆ SIEL : [Antonio Dionisio](#), [David Chaumeil](#)

POLE « ADMINISTRATIF » Pilotage Sylvie Guisset

- ◆ Relation secrétariat : [Mireille Grondona](#), [Bruno Degenetais](#), [Claire d'Agostino](#)
- ◆ Salle des Fêtes : [Mireille Grondona](#)
- ◆ Appartements (gestion financière location) : [Mireille Grondona](#)
- ◆ Finances Economie : [Claire d'Agostino](#)
- ◆ Document unique : [Bruno Degenetais](#)

POLE « ENVIRONNEMENT » Pilotage Pascal Choffez

- ◆ Développement durable : [Violaine Gibert](#),
- ◆ Commune zéro pesticide : [Violaine Gibert](#),
- ◆ Gestion déchets : [Jocelyne Moulin](#)
- ◆ Pilat Propre : [Frédéric Seguin](#)
- ◆ Embellissement commune : [Frédéric Seguin](#), [Catherine Rosigué](#),
- ◆ Ambroisie : [Jocelyne Moulin](#)
- ◆ Pollutions sonore/visuelle : [Catherine Rosigué](#)
- ◆ Sentiers : [Frédéric Seguin](#), [Jocelyne Moulin](#)
- ◆ Marchés : [Mireille Grondona](#), [Jocelyne Moulin](#)



POLE « SOCIAL - COMMUNICATION » Pilotage David Chaumeil, Mireille Grondona

- ◆ Associations : [Mireille Grondona](#)
- ◆ Bibliothèque : [Mireille Grondona](#), [Claire d'Agostino](#)
- ◆ Conseil municipal de jeunes : à mettre en place
- ◆ Affaires scolaires : [Mireille Grondona](#), [Nathalie Lebrun](#)
- ◆ Bulletin municipal : [Claire d'Agostino](#), [David Chaumeil](#)
- ◆ Réseaux sociaux : [Claire d'Agostino](#), [David Chaumeil](#), [Jocelyne Moulin](#)
- ◆ SPA : [Mireille Grondona](#)
- ◆ Gestion « sms » Gédicom : [Jean-Louis Poletti](#), [Frédéric Seguin](#)
- ◆ SIVS : [Bruno Girard](#)
- ◆ SPL : [Jean-Louis Poletti](#), [Bruno Girard](#), [Frédéric Seguin](#)

Nous vous informons...

que vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux et les délibérations sur notre site internet :



Comptes rendus :

<https://www.mairie-saintmichelsurrhone.fr/comptes-rendus.php>

Nous rappelons que les conseils municipaux sont normalement ouverts au public mais qu'en raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19 ces derniers ont lieu à huit-clos à la salle des fêtes afin de respecter les mesures de distanciation.

Vie municipale

LE PERSONNEL COMMUNAL



Secrétaire de Mairie

Elodie REVOLLON

Agent polyvalent

Mireille BRUYERE

Agent polyvalent

Evelyne MARCEAU

Technique & Entretien

Sylvain PORTE

Service Technique

Dorian SANIEL, notre agent technique depuis le départ de monsieur Gilles MARION a quitté l'équipe municipale en début d'année.

Sylvain PORTE lui succède et fait maintenant partie de notre équipe depuis février 2020.

Nous remercions cette année encore, monsieur Gilles MARION qui assiste notre agent technique de manière ponctuelle.

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels, réalisé et mis à jour annuellement par chaque autorité territoriale, répertorie l'ensemble des risques professionnels (dont les RPS) auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

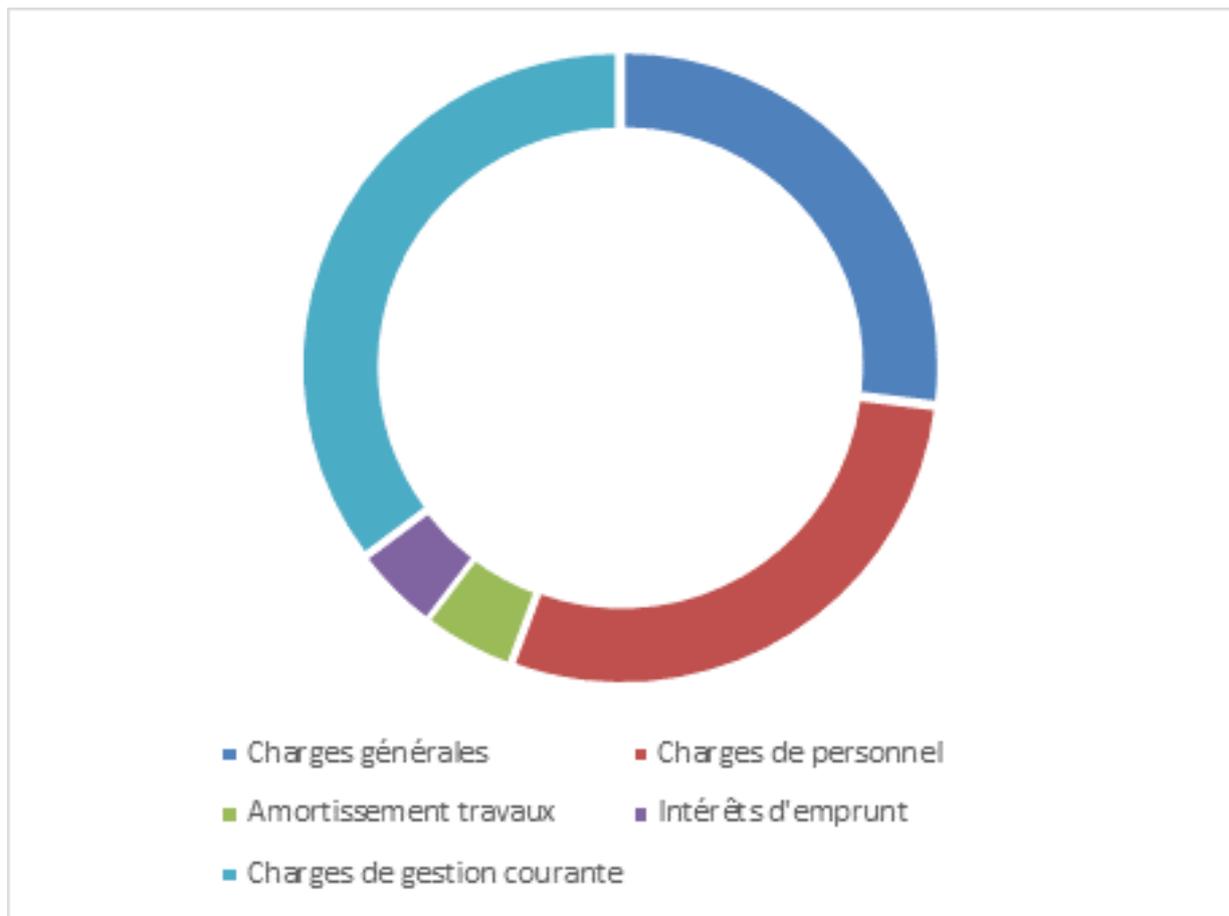
Le document a été réalisé en 2019 avec chaque agent de la commune. Pour chaque risque, il s'agit de définir, en groupe de travail, le niveau de gravité et le niveau de probabilité. Une fois les risques côtés, ceux-ci doivent être classés par ordre de priorité. Plus le niveau de risque est élevé, plus le risque doit être considéré comme prioritaire. Cependant, tous les risques ont vocation à être pris en compte et traités quelle que soit leur cotation

Ce travail réalisé par la commune a donc donné lieu à un bilan des risques et un plan d'action pour réduire les risques professionnels.

BUDGETS DE LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

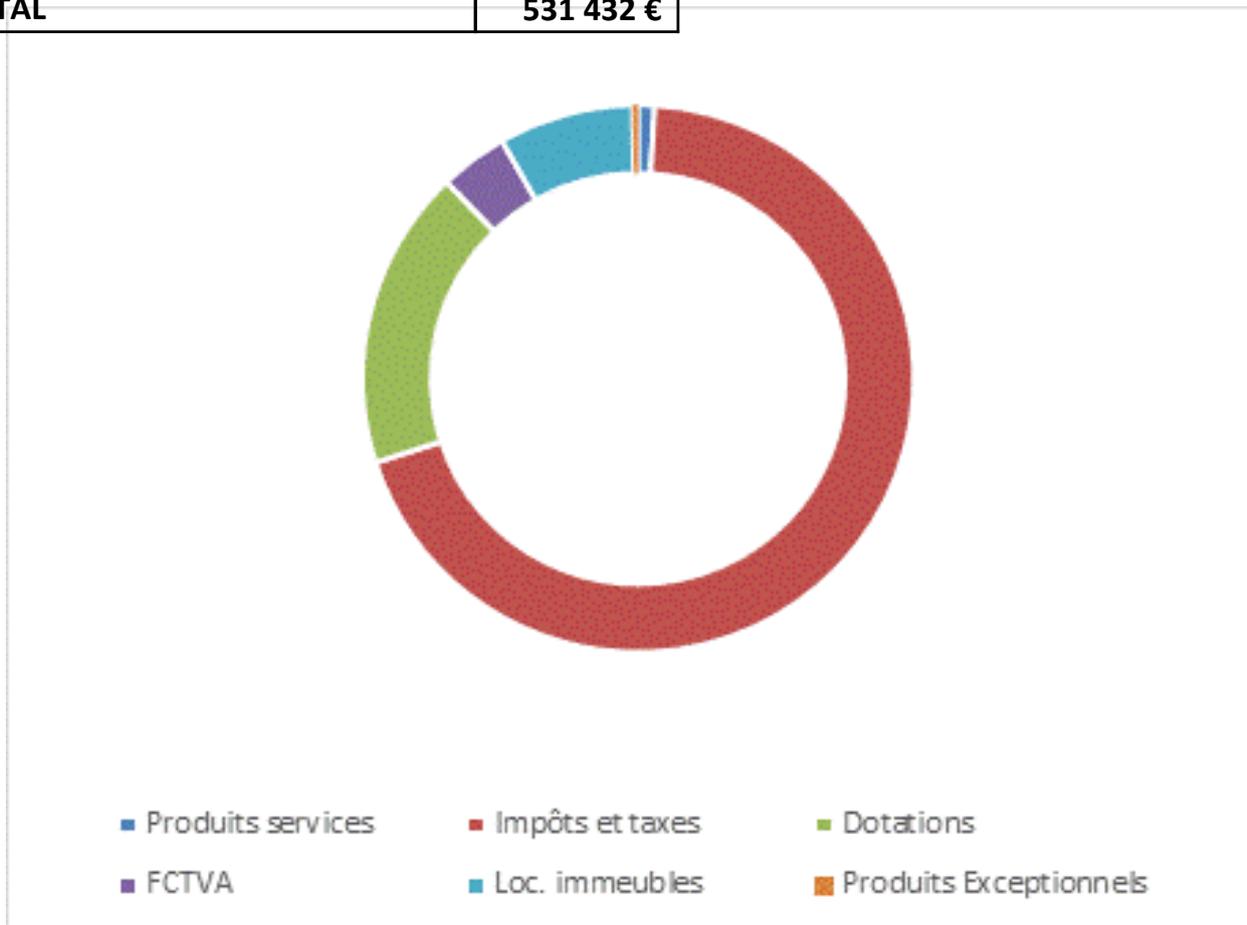
DEPENSES	
A Charges générales	110 057 €
B Charges de personnel	117 381 €
C Amortissement travaux	19 227 €
D Intérêts d'emprunt	18 003 €
E Charges de gestion courante	144 100 €
TOTAL	408 768 €



Depuis plusieurs années le budget de fonctionnement est stable, et l'ensemble des économies réalisées depuis 2014 permet un excédent cumulé de 186 542 €.

Vie municipale

RECETTES	
A Produits services	5 153 €
B Impôts et taxes	367 086 €
C Dotations	94 210 €
D FCTVA	21 306 €
E Loc. immeubles	41 988 €
F Produits Exceptionnels	1 689 €
TOTAL	531 432 €



les abonnements téléphoniques et internet ont été revus cette année et participent aux économies réalisées les année précédentes.

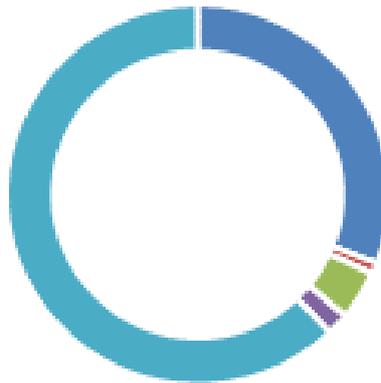
La Mairie a créé trois CDD à l'école de Saint Michel sur Rhône en fin d'année scolaire 2019-2020 pour répondre aux mesures sanitaires. En effet , l'accueil des élèves n'était possible qu'en petits groupes ne dépassant pas quinze élèves.

Mmes COTTENCIN, TRUC et SEGUIN ont proposé des activités périscolaires (activités manuels, jeux en extérieur...

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
A	emprunt/ dépôt et cautionnement	43 152 €
B	frais d'urbanisme	1 320 €
C	Matériel- mobilier et divers	5 857 €
D	enfouissement réseaux secs	2 676 €
E	voirie	86 730 €
TOTAL		139 736 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- A emprunt/ dépôt et cautionnement
- B frais d'urbanisme
- C Matériel- mobilier et divers
- D enfouissement réseaux secs
- E voirie

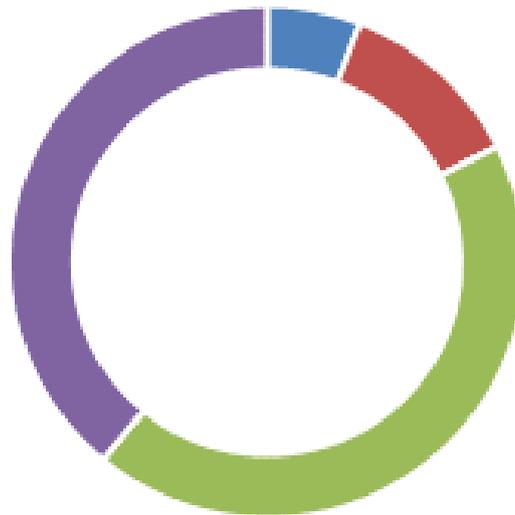
Pour l'investissement, Les dernières factures de la voie piétonne le long de la Rue du Solon, à l'entrée sud du village ont été réglées.

La commune a réalisé d'important travaux de voirie en exécutant des travaux de réfection de la rue de la Lône et en créant un plateau ralentisseur à l'intersection des rues de la Lône et des Cyprès .

Vie municipale

RECETTES		
A	Amortissement	15 688 €
B	TA, PVR	31 171 €
C	excédent fonct. 2019	115 868 €
D	Subventions	104 135 €
TOTAL		266 862 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ A Amortissement ■ B TA, PVR ■ C excédent fonct. 2019 ■ D Subventions

Enfin, le projet de l'aménagement d'un city-stade se poursuit ; il devrait voir le jour prochainement et sera une aire de loisirs et d'activités pour les jeunes de la commune ; un lieu de vie sera ainsi créé au cœur du village. Le budget estimé est de l'ordre de 108.000€, des demandes de subventions ont été faites.



Ecole Saint Michel - Vérin

2 Sites accueillent les 90 enfants dans le cadre d'une Direction Unique (Mme Muriel Reber) :

- ♦ Vérin: 53 enfants (petite section maternelle =>CP)
- ♦ St Michel: 37 enfants (CE1=>CM2)

Professeurs des écoles :

Arrivée d'une 4eme enseignante en poste fixe depuis la rentrée 2020 :

- ♦ Flora HARMIS (CM1– CM2)
- ♦ retour de Pauline GAUDIN (CE1-CE2)
- ♦ Céline COUSIN (petite moyenne section)
- ♦ Bénédicte CHOMEZ (Grande section –CP)

Assistants Vie Scolaire :

- ♦ Carole SEGUIN
- ♦ Annick PARET

ATSEM :

- ♦ Mme Christine SALIQUE
- ♦ Mme Sylvie BLANCHARD



Ecole de Saint Michel sur Rhône

information **CORONAVIRUS**

L'école a également dû être adaptée pour sa réouverture le 11 mai pour les élèves volontaires et prioritaires : mise en place d'un système de circulation, nettoyage plus fréquent, garderie matin et soir.

A partir du 2 juin 38 élèves sont revenus sur 42, et trois groupes ont été créés afin d'avoir maximum 15 élèves par classe. Trois intervenantes extérieures ont été recrutées pour faire des activités artistiques et sportives aux enfants pendant que les deux autres groupes avaient classe avec les deux enseignantes.

Le coût additionnel des activités et du nettoyage supplémentaire a été subventionné presque à moitié par l'éducation nationale.

Vie municipi-

Transport Solidaire

Sous la direction de M. Christian BAJARD et du CCAS, le transport solidaire a passé sa première année de fonctionnement.



Vous habitez la commune, vous êtes majeur(e), vous avez besoin de vous déplacer et ne disposez pas de moyen de locomotion pour vos rendez-vous médicaux, courses, visites familiales

BILAN 2019 :

En 2019, les conducteurs bénévoles ont assuré 148 transports, représentant près de 1800 km parcourus soit une moyenne de 12 km par déplacement.

Tous les conducteurs sont les bienvenus, et n'hésitez pas également à appeler pour bénéficier de ce service.

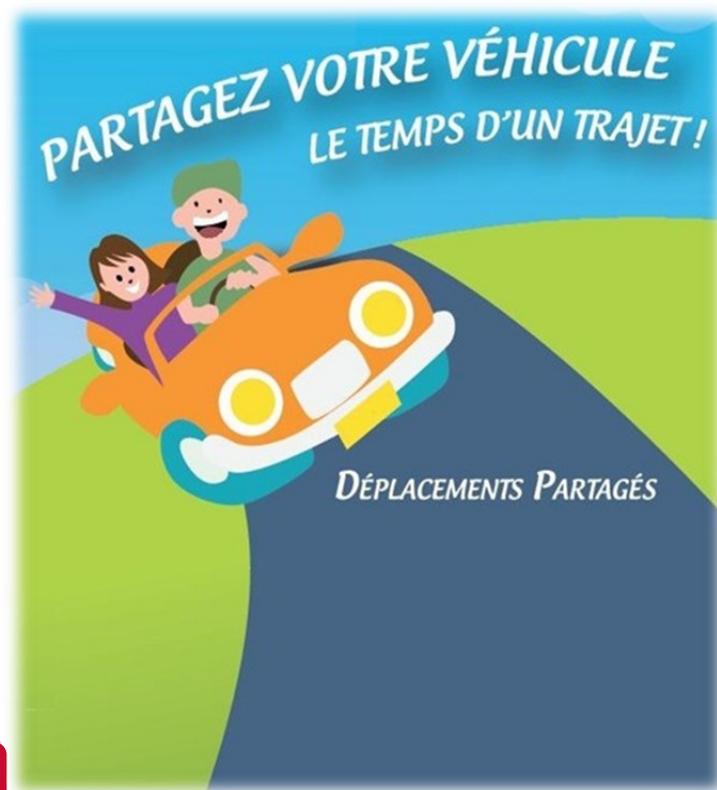
Des conducteurs donnent de leur temps pour vous conduire.

Forfait de participation aux frais du véhicule :

- ◇ Aller/retour hôpital Vienne : 13€
- ◇ Aller/retour clinique Ste Colombe : 12€
- ◇ Aller/retour Condrieu : 3€

Appelez le 07.55.61.94.53

Renseignez vous auprès de la mairie.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- REPERT Casey né à Vienne le 01.02.2020
- FARGET Abygaël, Claire, Lucy née à Feyzin le 18.02.2020
- FAURE Noel, Serge, Frédéric né à Valence le 03.03.2020
- BODIN Thiago né à Pierre– Bénite le 07.04.2020
- VAXIVIERE MIRANDON Lya, Mélaine, Mikaela, Irène née à Vienne le 02.08.2020
- WARG Lola née à Vienne le 23.10.2020
- PAOLUCCI Alexio, Brice, Maurice né à Givors le 05.11.2020
- DENUZIERE Elsa née à Vienne le 20.11.2020



Thiago BODIN



Casey REPERT

Noel FAURE



Lya VAXIVIERE MIRANDON

Vie municipale

MARIAGES

- CHAMPIN Catherine et GUSTIN Franck
le 20.06.2020
- CELLARD Aurélia et Robin SCHWINDENHAMMER le 15.08.2020



Aurélia et Robin Schwindenhammer.

DECES : « ils nous ont quittés... »



- CELLE Marie, Antoinette décédée à Vienne le 10.02.2020
- FONTAINE Colette, Antoinette décédée à Vienne le 23.03.2020
- ROCHE Maurice, Antoine décédé à Saint Michel sur Rhône le 31.03.2020
- DUMOULIN Veuve REMILLIEUX Joséphine Marguerite Francine décédée à Eysines le 30.05.2020
- VERCHERE Bruno, Philippe, Georges décédé à Saint Michel sur Rhône le 03.06.2020
- THONNERIEUX Jean, Pierre décédé à Condrieu le 31.08.2020
- BAUDUIN /MASCART Andrée Bérangère, Virginie décédée à Annonay le 09.10.2020
- NEMOZ Michel, Auguste décédé à Villerest le 06.11.2020 à Villerest
- SIRGUE Jean-Claude, Fernand, Yvon décédé à Condrieu le 20.11.2020
- NICOLAS veuve MENANT Jeanine Anne Raymonde décédée à Paris 15ème le 30.11.2020

C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)

Actions du CCAS :

Le CCAS, centre communal d'action sociale, intervient dans les domaines de l'aide sociale, ainsi que dans les actions et activités sociales. Il est constitué de 7 membres du conseil municipal, et 7 membres extérieurs nommés par le maire. Sur la commune, les actions principales sont le soutien aux personnes âgées grâce au repas et colis de fin d'année, une animation annuelle avec l'hôpital de Condrieu, ainsi que le soutien des personnes à risques lors des épisodes de canicule.

Cette année, le CCAS a également organisé une collecte pour les restos du cœur le 19 décembre. A cause de la crise sanitaire, les collectes habituelles n'ont pas pu avoir lieu et le nombre de bénéficiaires est en hausse. Cette collecte a été un succès, les habitants de la commune se sont mobilisés avec générosité, merci à eux et merci à tous les membres du CCAS d'avoir permis que cette belle action se réalise !



Collecte pour les Restos du cœur



**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Vie municipale

Colis de fin d'année du CCAS

Pas de repas en 2020, mais des colis de fin d'année pour tous.



Visite du maire pour les 102 ans de madame Germaine JURY, notre doyenne.



RECENSEMENT

Tout comme les autres communes de moins de 10 000 habitants, Saint-Michel-sur-Rhône fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années.

Par ailleurs, pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : taxe d'habitation, permis de construire, fichiers des régimes d'assurance maladie... Cette estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes, implantation des pharmacies...).

Du 17 janvier au 16 février 2019, le recensement a eu lieu sur notre commune. Deux agents recenseurs, Christian BAJARD et Jean-Claude BERLIOZ, ont été en charge de vous distribuer les notices et récupérer les questionnaires pour ceux qui ne les ont pas remplis en ligne. La centralisation des informations et leur transfert à l'INSEE ont été réalisés par Jocelyne MOULIN.

CC DU PILAT RHODANIEN



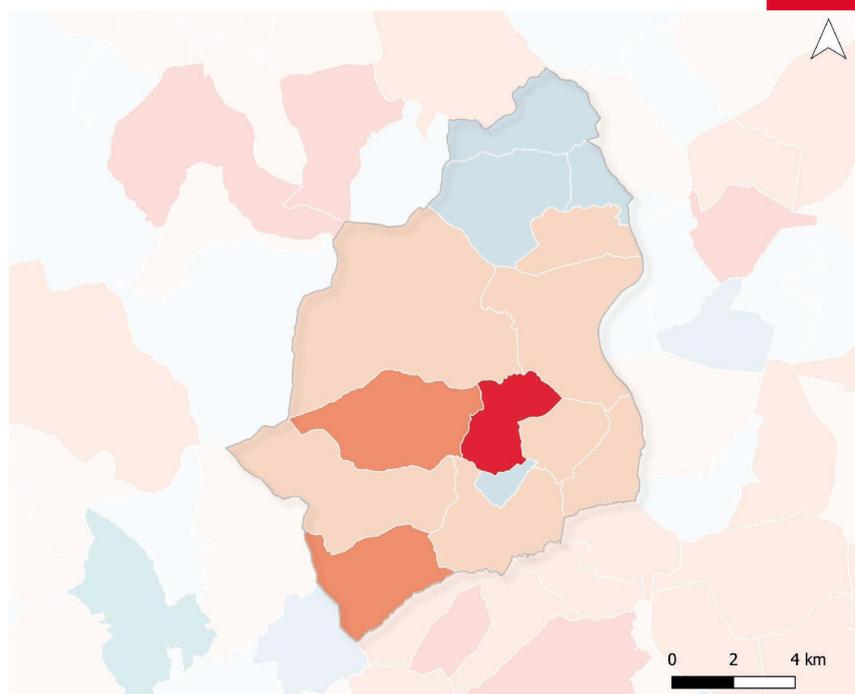
826

La population légale au 1^{er} janvier 2020 pour Saint-Michel-sur-Rhône, contre 796 en 2012

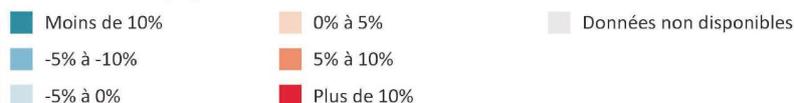


9

Le nombre de naissances en 2018 pour Saint-Michel-sur-Rhône contre 3 décès



Evolution de la population entre 2012 et 2017



Source : INSEE RGP 2012-2017

A l'échelle de la CC du Pilat Rhodanien, l'évolution de la population la plus élevée est enregistrée pour Bessey (+11%). L'évolution de la population la plus faible est quant à elle enregistrée pour Lupé (-4%).

Vie municipale

DEMOGRAPHIE



179

Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 189 en 2007



145

Le nombre de familles avec enfant(s) pour Saint-Michel-sur-Rhône, soit 42% des ménages de la commune



198

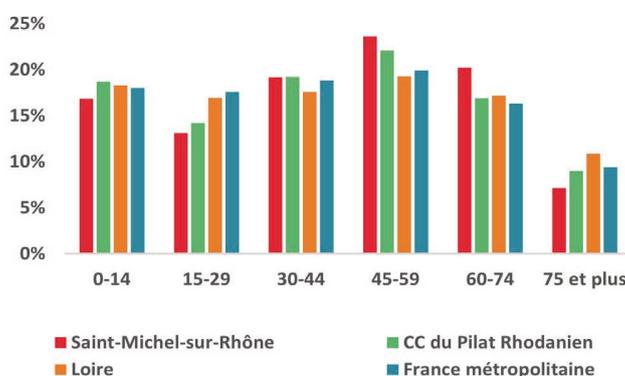
Le nombre de retraités pour Saint-Michel-sur-Rhône, contre 126 en 2007, soit une évolution de 57% en dix ans



13

Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

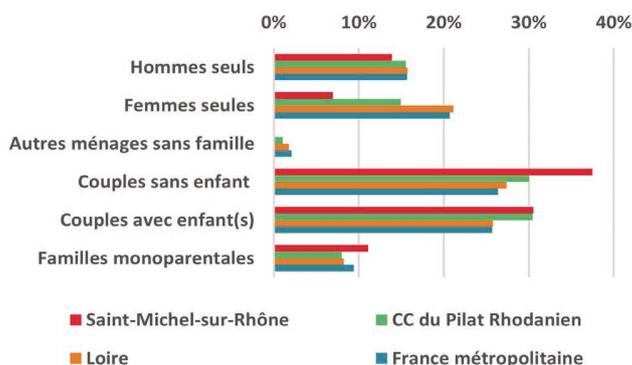
POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



17% de la population a moins de 14 ans pour Saint-Michel-sur-Rhône.

Source : INSEE 2017

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



11% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.

Source : INSEE 2017

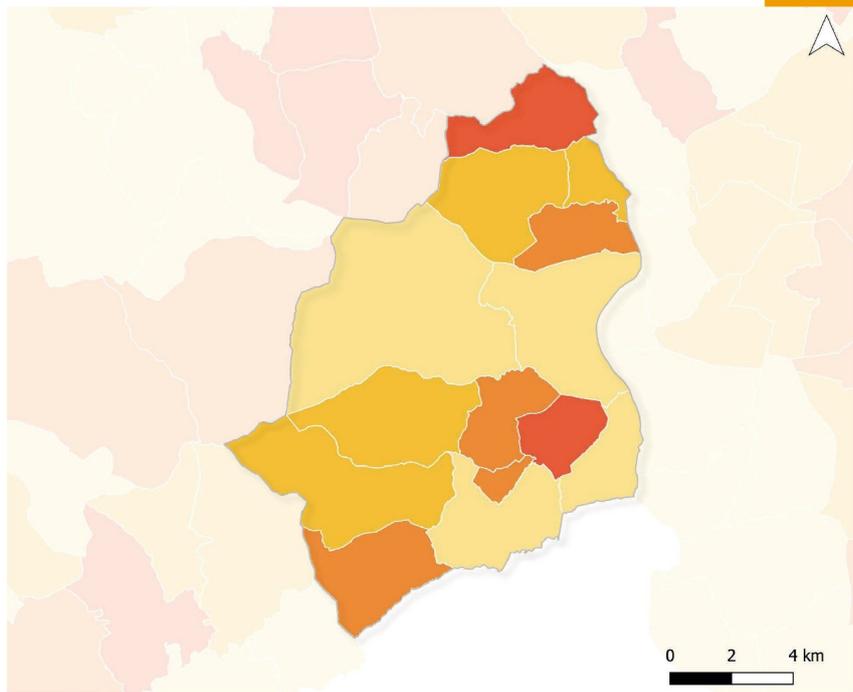
CADRE DE VIE

CC DU PILAT RHODANIEN



84%

La part des propriétaires de leur logement pour Saint-Michel-sur-Rhône, un chiffre supérieur à celui du département (59%)



30

Le nombre de logements vacants dans la commune en 2017, alors que ce chiffre était de 22 en 2007

Part des propriétaires de leur résidence principale



Source : INSEE RGP 2017

A l'échelle de **la CC du Pilat Rhodanien**, la part de propriétaires la plus élevée est enregistrée pour **La Chapelle-Villars (92%)**. La part la plus faible est quant à elle enregistrée pour **Maclas (58%)**.

À RETENIR

Les logements vacants correspondent aux logements inoccupés, qu'ils fassent l'objet d'une procédure (vente, succession...) ou non (ex. vétusté).

Un taux de vacance élevé est souvent

caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une partie du parc de logements, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

A ce jour, en France, environ 3 millions

de logements seraient inoccupés sur un parc total de 35 millions. A noter que le taux de vacance est légèrement plus élevé dans les communes de moins de 1 000 habitants : 8,6% contre 7,9% pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants.

Vie municipale



401

Le nombre de logements que compte Saint-Michel-sur-Rhône, alors que ce chiffre était de 144 en 1968



110

Les logements construits avant 1970, soit 32% des résidences principales de la commune contre 46% pour la CC du Pilat Rhodanien

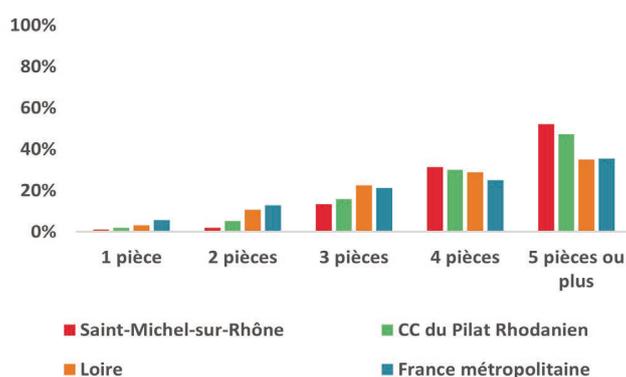
L'OCCUPATION DES SOLS DE 2006 À 2018 (EN HECTARES)

	2006	2012	2018
Territoires artificialisés (bâtiments...)	33	33	33
Territoires agricoles	491	491	491
Forêts, milieux humides et milieux semi-naturels	64	64	64

Pour Saint-Michel-sur-Rhône, les surfaces agricoles occupent un total de 491 hectares en 2018.

Source : Corine Land Cover, 2006-2018

LES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES



52% des logements de la commune disposent de 5 pièces ou plus selon les dernières données de l'INSEE.

Source : INSEE 2017



19,3

La durée moyenne en années de résidence dans son logement pour Saint-Michel-sur-Rhône contre 15,9 ans pour la Loire



2,4

Le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit pour Saint-Michel-sur-Rhône contre 2,3 pour la CC du Pilat Rhodanien

URBANISME

BILAN URBANISME 2020 :

9 dossiers de permis de construire :

- o 7 nouveaux logements (4 acceptés, 1 refusé, 2 en cours d'instruction)
- o 1 construction bâtiment industriel en cours d'instruction aux BRETTEAUX
- o 1 hangar agricole en cours d'instruction à RAMPOT

PC accordés, Constructions:

- o 2 constructions impasse de la gaie sur les 4 lots
- o 2 constructions rue de l'Ollagnière sur les 4 lots

Le quartier du Vianon se densifie par la construction à venir de 8 logements (dont 4 PC accordés cette année)

La zone d'activité des Bretteaux s'agrandie et se diversifie.

PC en cours d'instruction:

- o 1 construction à la Cartherie en cours d'instruction
- o 1 construction au clos Randon en cours d'instruction

19 dossiers de déclarations de travaux :

- o 1 DP pour division foncière/lotissement
- o 1 DP pour construction de piscine
- o 1 DP pour réfection façade
- o 1 DP pour installation climatisation
- o 2 DP pour construction abri jardin ou garage
- o 3 DP pour réalisation mur-clôture
- o 5 DP pour isolation extérieure
- o 5 DP pour installations de panneaux photovoltaïques

6 certificats d'urbanisme



Vie municipale



Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Atelier: 04 74 56 62 28
menuiserie69@serraille.com

Annonces

ETS PIRONNET SARL ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS



Nacelle sur porteur 14 m
Nacelle sur porteur 17 m
Nacelle sur porteur 20 m
Automotrice 15 m
Automotrice biénergie 12 m
Mini pelle
Camion porte-engin

80, impasse de Chauramond
42410 St Michel sur Rhône

 : 04.74.59.51.12
 : 04.74.56.63.13
Laurent : 06.82.06.06.99
Christian : 06.80.06.61.26
 : l.pironnet@aliceadsl.fr



Vie Pratique

Vie pratique

Annonces



FRÉDÉRIC RECANATI

- . MAISON OSSATURE BOIS
- . CHARPENTE TRADITIONNELLE (NEUF & RÉNOVATION)
- . COUVERTURE ZINGUERIE

TÉL. 06 23 39 11 94 _____

_____ E MAIL. CONTACT@INNOV-TOIT.FR

610, CHEMIN SAINT ABDON - 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE

TERRITOIRE DRÔME ARDÈCHE PILAT

ZA DU PLANIL — 12, RUE DE L'EUROPE
42410 PELUSSIN

Accueil Physique

. Mercredi, Jeudi & Vendredi :
9 h / 12 h et 13 h / 17 h

Accueil Téléphonique

. Du Lundi au Vendredi : 8 h / 18 h
. Samedi : 8 h / 12 h

Service Clientèle : 04 69 66 35 00 — WWW.SAUR.COM



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

MHT.P

- MECANIQUE HYDRAULIQUE
- TRAVAUX PUBLICS
- POIDS LOURD

Direction / Hubert MOLINA

Port. : 06 11 68 58 78
Mail : direction@mhtp42.fr

Secrétariat

Tél. 04 27 69 83 56
Mail : secretariat@mhtp42.fr

Chef d'atelier / Nicolas DAUCHY

Ligne directe : 04 27 69 83 57

ZI La Bascule - 42520 St-Pierre de Bœuf

MHT.P

CORONAVIRUS & VIE PRATIQUE



Cette année 2020 aura été marquée par la fameuse COVID-19.

La commune s'est mobilisée pour offrir des services aux habitants :

- ◆ création d'une adresse mail solidarité
- ◆ organisation de la livraison de produits sur la place des Muriers tous les jours :
 - ◇ pain, pâtisseries et viennoiseries : Thierry Blanc (« Au plaisir des Saveurs de Condrieu »),
 - ◇ fromages : Claudette Bonnay (« La ferme du grand Marat à Chuyer »),
 - ◇ fromages également : La ferme des Pialles à Pelussin,
 - ◇ légumes : Corinne Frecon (« Légumes de mon Jardin » d'Ampuis).

Le 8 mai, Isabelle Marque (« Auberge de Saint Michel ») a également réouvert pour les pizzas et burger à emporter.

Les habitants ont fortement apprécié ces services et de nombreuses personnes sont venues tous les jours pour en profiter. Il y avait une forte demande pour continuer ses services mais une fois le confinement levé, les commerçants n'avaient finalement pas assez de commande pour continuer le service.

- réalisation des masques par des couturières bénévoles de la commune.

- distribution des masques de la commune et de la région par les élus et des bénévoles de la commune. 1442 masques tissus et 360 masques de la région ont été distribués.



Vie pratique



L'ensemble du conseil municipal en profite pour témoigner à nouveau toute sa gratitude aux commerçants et couturières, et les remercie pour leur investissement au service de la commune.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



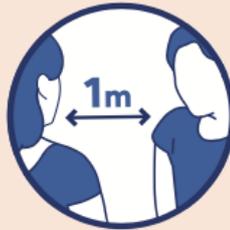
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Vie pratique

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

www.lesbonsreflexes.com



les bons réflexes!



NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE... QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Début de l'alerte



La sirène émet un son modulé, montant puis descendant. Ce signal est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes** chacun, séparé par un **intervalle silencieux de 5 secondes**.

Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes ci-dessous.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



Écoutez
France Bleu
France Info
France Inter

J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), à la télévision ou sur les sites internet d'actualité.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, vous gênez les secours. Le personnel enseignant est formé pour mettre les enfants en sécurité.

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un son continu d'une durée de **30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.

10+5ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (*dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...*)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-**pour les majeurs, 86 €**

-**pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €**

-**pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €**

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (*Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.*)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2021, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales doivent être organisées, de façon simultanée en mars 2021. Un report de ces scrutins en juin 2021 est actuellement envisagé, il n'est à ce jour pas arrêté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



SGA
Service Général de l'Administration
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



- la traversée du centre-bourg est limitée à **30 Km/h**
- De manière générale la traversée d'une commune est limitée à **50 Km/h**
- L'utilisation du téléphone au volant est interdite, d'autant plus au vu des nombreux appareillages de kit main-libre existants.



- Sur la route on se serre à **droite**, la ligne médiane n'est pas un repère de guidage pour voiture mais bien une délimitation des voies de circulation respectives :

en roulant moins vite vous verrez comment il est aisé de bien prendre une courbe

Ligne continue 

 Amende 135€ 

Chevauchement (-1 Point) Franchissement (-3 Points)



Nous informons les « **Satanas & Diabolo** » que les routes de Saint Michel n'ont pas vocation à accueillir les « **Pilotes ou cascadeurs en herbe** ».

A ce titre tant les 2 roues que les voitures sont priées de respecter d'une part les limitations de vitesse et d'autre part la sécurité des habitants susceptibles d'utiliser les abords de notre voirie.



Vie pratique

ACCUEIL DE JOUR ITINERANT ICI ET LA DANS LE PILAT



Depuis le 30 août, l'Accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou en perte d'autonomie a repris à la salle la Prairie de la résidence des Bleuets à Pélussin. Ce service avait démarré début mars et le premier confinement l'a suspendu après deux semaines de fonctionnement.

Aujourd'hui, les personnes sont accueillies tous les lundis par deux professionnels dans le respect des gestes barrière liés à la crise sanitaire. Elles participent à des activités favorisant le maintien de leurs capacités physiques, sociales et cognitives. Le groupe permet de tisser des liens entre des personnes souvent isolées chez elles qui trouvent à l'accueil de jour des occasions de discuter, de rire, de se rappeler des histoires ou des chansons, d'en découvrir des nouvelles ... L'organisation des différents moments de la journée s'articule autour de thèmes variés tels que la famille, les métiers, les saisons, les fêtes

Le matin en arrivant, une boisson est servie et ce moment de convivialité permet d'échanger les nouvelles, les ressentis du jour, de faire le point sur la date et de présenter le déroulement de la journée. Une séance de gym douce fait prendre conscience de son corps et réveille des gestes moins pratiqués. Les jeux d'adresse, le décompte des points obtenus par chacun stimulent d'autres capacités. Les jeux de société et les activités mémoire font aussi appel aux dispositions que la personne a conservées. Le repas est un moment de plaisir pour les papilles. Un temps de repos est respecté et l'après-midi est consacré à des activités manuelles, artistiques ou de plein air pour solliciter les habiletés restantes de chacun. La journée se termine avec un goûter et bien souvent en chansons.

A l'accueil de jour, les bénéficiaires ont devant eux des soignants attentifs à leurs besoins et désireux de leur faire passer une bonne journée. Pour ces professionnels, les personnes sont abordées comme elles sont aujourd'hui. Leurs difficultés, si elles sont prises en compte, ne sont pas le centre de l'accompagnement. Il s'agit surtout de préserver ce qui est encore présent dans la mesure du possible et de procurer du bien-être ici et maintenant.

Quant aux aidants, une journée par semaine, ils peuvent se consacrer à leurs propres besoins et ce répit, même bref, est très important pour continuer à entourer leur conjoint ou parent les six autres jours.

L'accueil de jour est prévu pour dix personnes, il reste encore de la place. Vous pouvez joindre la responsable au **06 56 69 70 72**.

RGPD

Le sigle RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR).

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.



Les collectivités doivent s'assurer que leurs fichiers et services numériques sont conformes au RGPD, et ce, de façon active et en continu.



Donner les moyens aux personnes d'exercer leurs droits sur leurs données

Cela impose pour la commune différentes actions comme recenser les traitements de données et tenir à jour un registre de ceux-ci, garantir la sécurité des données et organiser la réponse aux demandes d'exercice des droits venant des administrés.

Le RGPD impose également à toutes les structures publiques de désigner un délégué. Son rôle est de réaliser les démarches de mise en conformité, contrôler le respect du règlement et être le point de contact pour les personnes dont les données sont traitées.

A ce titre, pour toute question concernant vos données, vous pouvez venir en mairie ou contacter Claire d'Agostino par mail : c.dagostino@mairie-saintmichelsurrrhone.fr



Vie pratique

THD42 : pas encore relié, comment faire

Après cinq années de travaux pilotés par le SIEL-TE pour déployer la fibre sur les 274 communes concernées, les habitants sont désormais tous éligibles à la fibre optique. C'est une avancée majeure !

Si l'arrivée de la fibre renforce l'attractivité d'un territoire et améliore la qualité de vie des habitants, elle bouscule les pratiques et suscite encore de nombreuses interrogations de votre part comme de vos administrés. La période actuelle montre d'ailleurs à quel point les usages explosent et que les services associés sont indispensables.

Désigné par le SIEL-TE via une Délégation de Service Public pour assurer la maintenance et la commercialisation du réseau, THD42 Exploitation (THD42E) souhaite également vous accompagner dans l'appropriation des réalités de la vie de réseau, et faciliter nos échanges par un contact direct.

Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse : www.thd42exploitation.fr

Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.

**THD42
EXPLOITATION**

exploite et commercialise

le réseau public Très Haut Débit THD42 pour
apporter la fibre optique à votre adresse !

- Je teste l'éligibilité de mon adresse
- Pourquoi passer à la fibre optique ?
- Comment avoir la fibre optique chez moi ?
- J'ai besoin d'aide

UN SEUL NUMERO, DEUX SERVICES

UN SEUL NUMERO, DEUX SERVICES
04 77 430 855
Prix d'un appel local

CELLULE USAGERS
DU RESEAU THD42

Ouverture dès
9h
Du lun au vend

La salle des fêtes

LOCATION & RESERVATION :

Nous rappelons que les renseignements et les réservations concernant la location de nos salles des fêtes se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

2 salles modulables sont à votre disposition :

◇ **La salle « Remillieux »**

(capacité 100 pers)

◇ **La salle « Marthoud »**

(capacité 90 pers

Location salles des fêtes

Salle Marthoud	Habitants commune	200 €
	Extérieurs commune	300 €
Salle Rémillieux	Habitants commune	250 €
	Extérieurs commune	400 €
Complexe global	Habitants commune	350 €
	Extérieurs commune	500 €
Caution		
		700 €
Ordures ménagères		
		Incluses
Ménage		
		Inclus
Chauffage		
	Du 01/11 au 31/03	50 €
Associations commune		
		Gratuit
Associations extérieures et entreprises		
		50 €

A VOTRE DISPOSITION :

Le complexe est divisé en 2 salles combinables pour faire une pièce unique plus importante.

Une cuisine est mise à disposition avec une partie stockage.

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)



information CORONAVIRUS

Les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, peuvent avoir des répercussions sur la location & réservation des salles.

Certains services ou horaires peuvent être aménagés ou suspendus en fonctions des directives officielles.

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/salles-municipales.php

Vie pratique

La Bibliothèque

L'année 2020 a été une année compliquée pour tout le monde, y compris pour la bibliothèque qui n'a pu réaliser qu'une seule animation : le samedi 18 janvier 2020, la nuit de la lecture avec une lecture dessinée par F. Chantelouve.



Ensuite, la bibliothèque a alterné entre fermeture, ouverture avec nombre limités de personnes et respects des gestes barrières, puis également un mode de retrait en drive.

Pour 2021, les horaires d'ouvertures restent réduits :

- ◆ jeudi de 16h à 18h
- ◆ samedi de 10h à 12h.

En cas de confinement ouverture en drive avec réservation sur le site du shed :

mediathequeleshed.fr ou par téléphone pendant les permanences au 04 74 31 63 43

Pour tout renseignement n'hésitez pas

à contacter les Bénévoles :

- par téléphone au 04-74-31-63-43 ou
- par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/bibliotheque-municipale.php

Déchets, recyclage et voisinage...



• DECHETERIE INTERCOMMUNALE.

Elle est située à Pélussin – Le Petit Embuant (à l'entrée du village en venant de Chavanay)
Tél. 04 74 48 32 15

Les horaires

Période de mi-novembre à fin février (hiver) Période de début mars à mi-novembre (été)

- Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Fermeture le dimanche et les jours fériés

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Le dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermeture les jours fériés.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la rubrique :

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

information CORONAVIRUS

Attention pendant la période actuelle de lutte contre la propagation du coronavirus, les modalités d'ouverture de la déchetterie sont différentes.

Pour accéder à la déchetterie il faut prendre un Rendez-vous en ligne sur le site Internet : www.ecodechet.com

• ORDURES MENAGERES & REDEVANCE INCITATIVE.

Le service environnement de la Communauté de Communes gère la collecte des ordures ménagères. Si vous venez d'emménager ou si la composition de votre foyer a changé vous pouvez contacter le service environnement au 04.74.87.53.75 ou par mail dechets@pilatrhodanien.fr

Le ramassage des ordures ménagères se déroule le mercredi sur la commune.

NOUVEAU

Si vous avez une augmentation ponctuelle d'ordures ménagères, des sacs, pris en charge par la communauté de communes lors du passage des éboueurs, sont disponibles en mairie au tarif de 3€.

Vie pratique

• VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

Pour information, la vidange de votre fosse est nécessaire lorsque la hauteur de boue atteint 50% du volume utile de l'installation. Pour les filières agréées, cette hauteur peut être réduite. Dans ce cas, merci de vous reporter au guide d'utilisation.

C'est l'entreprise Thierry Chefneux, basée à Givors, qui a remporté le marché. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés, avantageux vis-à-vis de la plupart des entreprises du secteur.

Ce marché fonctionne avec **3 types de prestations** :

- **Vidange urgente** (entretien d'urgence = intervention sous 48 h) : **314€ TTC.**
- **Vidanges programmées** (inscription sur une liste de programmation, délai d'attente long pouvant atteindre 6 mois). Dates butoir d'inscription : fin février et fin septembre : **223 € TTC.**
- **Vidange ponctuelle** (délai d'attente moyen, intervention sous un mois) : **267 € TTC**

Pour toute demande, nous vous remercions de prendre contact avec le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes au 04 74 87 53 72.



Plus d'information sur :

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/assainissement-non-collectif/vidange-de-votre-fosse-septique/>

PILAT Propre

Annulée cet année en raison du COVID-19, la matinée PILAT PROPRE n'aura pas permis cette année d'assainir notre commune.

Nous espérons si la situation sanitaire le permet pouvoir l'organiser en 2021.

Dans l'attente de vous retrouver le long de nos routes... vous pouvez également profiter de vos sorties en famille pour faire votre « propre Pilat propre ».



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER :

pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

Vie pratique

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTÉL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

L'influenza Aviaire (grippe Aviaire)

Face au retour de foyer de grippe aviaire (influenza aviaire) au sein de la faune sauvage, le Ministre en charge de l'Agriculture a décidé de relever le niveau de risque de "modéré" à "élevé" (arrêté du 4 novembre 2020). La priorité pour prévenir la contamination des volailles domestiques est donc d'éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et les volailles de votre basse cour.

Il est demandé aux détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs situé dans un couloir de migration comme la Loire :

- 1) D'héberger les oiseaux dans un **enclos fermé**,
- 2) Aucune volaille (*canards et volailles*) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel,
- 3) D'héberger les canards séparés des autres volailles,
- 4) D'Exercez une surveillance quotidienne des oiseaux,
- 5) De limiter l'accès de la basse cour (*l'endroit où vous détenez vos oiseaux*) aux seules personnes indispensables à son entretien,
- 6) De Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages,
- 7) De Nourrir et abreuver vos volailles à l'intérieur du poulailler (*pour éviter que les oiseaux sauvages viennent manger dans votre basse cour*),
- 8) De protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination (*oiseaux sauvages, cadavres de volailles, rongeurs...*),
- 9) de ne pas utiliser d'eau stockée à l'extérieur pour nettoyer votre basse cour (*eau de mare, de ruisseau, de pluie collectée...*),
- 10) De nettoyer et désinfecter régulièrement votre poulailler et le matériel utilisé pour votre basse cour si plusieurs oiseaux de votre basse cour sont morts de manière subite et inexplicée:
 - Conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant
 - Interdisez l'accès à votre basse cour à toutes les personnes et les animaux
 - Contactez au plus vite votre vétérinaire ou la Direction Départementale de la Protection des Populations

Contact : Direction Départementale de la Protection des Populations -

Service Populations Animales

Tél : 04 77 43 44 44 - Mail : ddpp-pa@loire.gouv.fr



Vie pratique

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

NR >
MANREY

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

Annonceurs

CHUYS

Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel: 04 74 87 80 72



Vie Locale

Vie locale

Restauration de la toile de l'Eglise

Abimée par une inondation, cette toile, copie de l'œuvre de Raphaël, a été entièrement restaurée et habillée par Brigitte COTTENCIN.



Saint Michel terrassant le démon ou **Le Grand saint Michel** est une peinture à l'huile de Raphaël, réalisée en 1518, pendant la période romaine de l'artiste. Le tableau original est actuellement conservé au Musée du Louvre, à Paris.

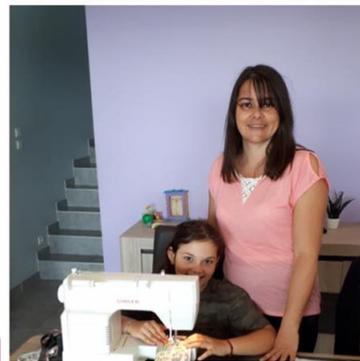
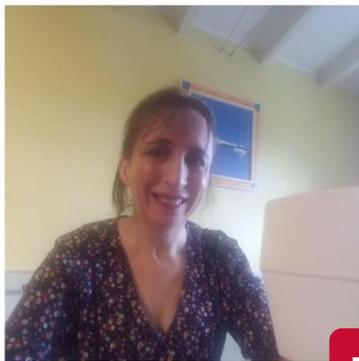
Des couturières à la rescousse...



L'année 2020 sera marquée par cette pandémie qui met le monde entier à rude épreuve.

Le gouvernement et les instances sanitaires ont mis en place des règles et mesures sanitaires afin de contenir tant bien que mal ce virus .

Lors de la première vague, devant le manque de masques et l'incapacité de l'état à fournir à ces citoyens les moyens de se protéger, un groupe de braves et courageuses couturières s'est mobilisé pour le bien de la commune.



Vie locale

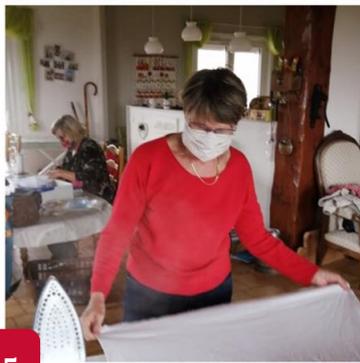
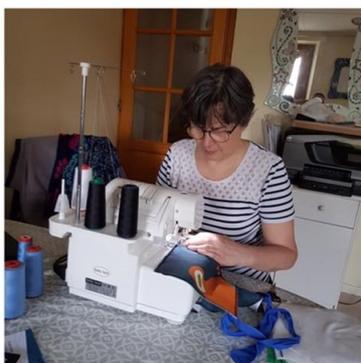


LES GESTES BARRIÈRES



Ces « héroïnes » ont donné de leur temps et de leur dextérité pour confectionner de nombreux masques tissu qui ont été distribués le week-end du 6 juin.

CORONAVIRUS - COVID-19





LES ÉLUS MANDAT 2020/2026

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

Le bureau communautaire

Instance décisionnelle composée du président, de 7 vice-président(e)s et de 6 conseiller(ère)s communautaires, les 14 maires des communes du territoire sont aussi les membres du bureau. Ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT : élu pour une durée de 6 ans par le conseil communautaire installé lors de la première séance de la nouvelle mandature, il est l'organe exécutif. Il est l'ordonnateur des dépenses à engager et il prescrit l'exécution des recettes. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil et du Bureau. Il met en œuvre les décisions du Conseil avec l'aide des services.



Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf

LES 7 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils / elle sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSSELON
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de
l'assainissement non collectif
et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DEVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge
du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de la
communication et de la culture
Maire de
La Chapelle-Villars



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement
du territoire, de l'urbanisme et
de l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du
développement économique
et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des
services à la personne
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de
la mutualisation et de la piscine
Maire de Maclas

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Philippe ARIÈS
délégué à la gestion
des déchets
Maire de
Roisey



Michel BOREL
délégué au
développement durable
et aux mobilités
Maire de
Véranne



Annick FLACHER
Maire de
Saint-Appolinard



Christelle MARCHAL
Maire de
Malleval



Jean-Louis POLETTI
Maire de
St-Michel s/ Rhône



Béatrice RICHARD
Maire de
Chuyer

Les conseillers communautaires



Brigitte BARBIER
Chavanay



Anne-Marie BORGEAIS
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Philippe BAUP
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



Jean-François CHANAL
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Corinne KOERTGE
Pélussin



Dominique CHAVAGNEUX
Pélussin



Eric FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Bœuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Bœuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin

Emmanuel Mandon, *nouveau Président du Parc naturel régional du Pilat*

Lors de sa séance d'installation, le Comité syndical du Parc du Pilat a élu Emmanuel Mandon à la présidence du Parc du Pilat. Il devient le 4ème président du Parc du Pilat et succède à Michèle Perez, élue de Roisey, membre du Bureau du Parc depuis 1995 et présidente depuis 2008.

Le Bureau du Syndicat mixte a également été renouvelé. Ses 24 membres, représentant les communes et les intercommunalités du territoire ainsi que des villes-portes, les Départements du Rhône et de la Loire et la Région Auvergne Rhône-Alpes, siégeront chaque mois aux côtés du Président pour piloter l'action du Parc du Pilat.

Ces élections signent le début d'une nouvelle période pour le Parc du Pilat. Un mandat au cours duquel la charte du Parc va devoir être réécrite afin de prétendre au renouvellement du label « Parc naturel régional » pour le Pilat.



Vie locale

Autopartage entre particuliers

Le Parc du Pilat développe un service d'autopartage entre particuliers. Pour les habitants, c'est plus d'Economie, de Solidarité, d'Efficacité, d'Air pur.

L'autopartage c'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Le covoiturage est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet.

Pour qui ?

Il suffit d'avoir envie de partager une voiture et d'avoir un emploi du temps compatible avec les autres personnes. Plusieurs personnes cherchent à constituer un groupe d'autopartageurs sur votre secteur. Curieux, curieuse, rejoignez-les.

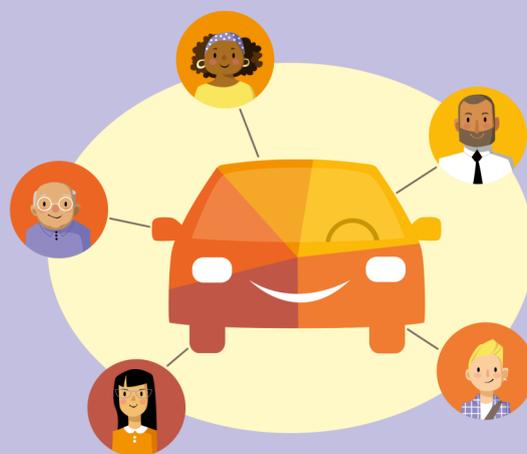
Le côté pratique

Le Parc naturel régional du Pilat fournit les documents nécessaires pour s'organiser en toute sérénité : contrat entre les personnes du groupe autopartage, carnet de bord et assurance. En effet les collectivités impliquées ont contracté une assurance qui prend le relais de celle de la personne propriétaire lorsque la voiture est partagée. Ainsi pas de souci de malus et pas de souci en général. L'assurance est gratuite et c'est à chaque groupe de se mettre d'accord, du tarif au kilomètre qui sera appliqué pour l'utilisation du véhicule en autopartage. Le Parc du Pilat apporte conseils et suivi.

Toutes les informations sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/>

et auprès du Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

PARTAGER UNE VOITURE Pourquoi pas vous ?



AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Partagez une voiture et bénéficiez **gratuitement** d'un accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure



Le Parc nous informe

Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benay 42410 Pélussin • 04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr • www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Une opération accompagnée par



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Communauté
de Communes



Pilat Biodiv' toute la nature du Pilat sur le web

Le Parc du Pilat présente les richesses naturelles à découvrir autour de chez soi : plus de 2000 espèces de plantes et d'animaux sont répertoriées sur ce site. Une seule adresse :

Plus d'informations sur www.biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

Parce que l'information est essentielle pour préserver efficacement la nature, le Parc œuvre depuis plus de 40 ans pour mieux connaître les différentes espèces qui peuplent le Pilat. Aujourd'hui toutes ces connaissances sont mises à disposition du public sur un site internet dédié.

Bienvenue sur l'atlas de la biodiversité du Parc du Pilat

Le Parc naturel régional du Pilat met à votre disposition l'ensemble des espèces sauvages observées sur son territoire par ses agents et son réseau de partenaires.

Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce que vous consultez, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité.

Cet atlas vous présente des observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques et études menés sur le territoire. Cependant, il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition complète des espèces du Pilat.

[En savoir plus](#)

© Guillaume CHORGNON - PNR du Pilat
Polyommatus icarus (Rottemburg 1775)
Azuré de la Bugrane (A), Argus bleu (A), Azuré d'Icare (A), Icare (A), Lucène Icare (A), Argus Icare (A)

Un Contrat Vert et Bleu «Grand Pilat» en faveur de la biodiversité

Identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, le Parc du Pilat vise à conserver et même améliorer la qualité écologique de son territoire, notamment en veillant à ce que les connexions naturelles avec les territoires voisins soient renforcées, voire restaurées. Pour cela, le Parc anime, depuis 2019 et jusqu'en 2023, un Contrat Vert et Bleu, un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi, 27 organismes engagés dans ce contrat réaliseront 42 actions pour faciliter la circulation des espèces entre les milieux agricoles, forestiers, les jardins, ... Ces actions ont toutes le même objectif : veiller à ce que les connexions reliant le Pilat aux territoires voisins soient renforcées / restaurées, afin d'améliorer le déplacement de la faune et ainsi contribuer à enrayer la perte de biodiversité.

Un montant prévisionnel de 7,2 millions d'euros est consacré aux actions programmées à l'échelle du « Grand Pilat », un territoire incluant le Parc, qui comprend près de 200 communes de la Loire, du Rhône, de l'Isère, de l'Ar-dèche, de la Drôme et de la Haute-Loire.

Vie locale

La Charte Forestière du Pilat fait peau neuve !

La forêt ? Oui, mais pour approvisionner les scieries locales, pour aller se balader ou pour préserver la biodiversité ? Avec ses 34 000 ha, la forêt du Pilat offre tout cela à la fois. Et pour conserver un équilibre entre tous ces usages, une nouvelle Charte forestière arrive à partir de fin 2020.

Elle fait suite à celle animée par le Parc de mai 2012 à avril 2019. Pour l'animation de la nouvelle Charte, c'est FIBOIS 42 (interprofession de la filière forêt bois) qui reprend le flambeau, en partenariat étroit avec les Intercommunalités (Communauté de communes des Monts du Pilat, Communauté de communes du Pilat rhodanien, Saint-Etienne-Métropole, Vienne Condrieu Agglomération) et le Parc.

Élaborée avec les acteurs publics et privés du Pilat, elle propose un panel d'actions à conduire en concertation pour valoriser au mieux cette ressource naturelle.

Alors propriétaire, habitant, professionnel de la filière, chasseur,... Bref, usagers de la forêt : n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée pour voir les actions en place sur votre massif, en attendant de profiter des rencontres de propriétaires, professionnels ou grand public.

Plus d'informations sur https://www.fibois42.org/infos/117_charte-forestiere-du-pilat

Un éclairage raisonné pour un Parc étoilé

Pour atténuer l'impact sur la biodiversité et la santé humaine tout en réduisant les consommations d'énergie, le Parc du Pilat lutte contre la pollution lumineuse.

En lien étroit avec les Parcs du Massif Central, du Massif des Bauges et de la Chartreuse, il conduit une démarche scientifique pour cartographier cette pollution et accompagne les élus pour mettre en place une gestion raisonnée de l'éclairage (conseils, aides à la rénovation...)

Le Parc du Pilat a également pour objectif de sensibiliser le grand public et les acteurs locaux à la pollution lumineuse et ses effets. C'est ainsi notre rapport à l'obscurité qui est interrogé.

Ce programme est soutenu par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne. Il se réalise en partenariat avec les Syndicats d'Énergie.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr





CALENDRIER DES PERMANENCES sur rendez-vous uniquement

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilatrhodanien.fr

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (Bilan de compétences)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ CTP Loire (Compétences Temps Partagé)	tous les 4 ^{èmes} jeudi du mois	9h30 - 12h30

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ Expert - Comptable	2 ^{ème} mardi et 3 ^{ème} vendredi du mois	mardi 13h30 - 17h vendredi 9h - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} mardi du mois	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)

☐ Assistantes sociales	Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)	
☐ Conseillère économique, sociale et familiale	
☐ Maison Loire Autonomie	
☐ Consultation PMI	

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Renov'actions 42 (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Soliha (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV	10h - 12h
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier	Espace de travail partagé pour les indépendants et télétravailleurs salariés	Ouvert 7 jrs / 7

Vie locale

LES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRONNEMENT

Vous recherchez des informations concernant la collecte des déchets ménagers, la collecte de tri, la déchetterie, l'eau potable, l'assainissement non collectif...

Contactez le service Environnement de la CCPR

04 74 87 53 75



SPL



Vous recherchez des informations concernant les centres de loisirs, le périscolaire...

Contactez la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien

04 74 56 75 65

HABITAT

Vous recherchez des informations sur l'aménagement de notre territoire, des informations sur les aides pour l'habitat ou pour la mobilité...

Contactez le service Habitat de la CCPR

04 74 87 30 13



MAISON DES SERVICES

Vous recherchez un emploi, une formation, une orientation, un espace dédié au numérique...

Vous souhaitez faire garder vos enfants, des conseils pour la famille...

Vous recherchez une aide dans vos démarches dans le cadre de la protection sociale, des informations juridiques, des conseils sur les assurances maladie et la retraite, des informations sur les transports, les impôts, le logement, la vie quotidienne...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien et rencontrez nos partenaires

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60

www.facebook.com/mdsdupilatrhodanien



TOURISME

Vous recherchez des informations concernant la base de loisirs, les hébergements touristiques, le camping...

Contactez la base de loisirs

42520 Saint-Pierre-de-Boeuf

04 74 87 16 09



CULTURE

Vous recherchez des informations concernant la médiathèque Le Shed, le réseau des bibliothèques, le CinéPilat, les événements en lien avec la culture...

Contactez le centre culturel

3 rue des 3 sapins - 42410 Pélussin

04 74 87 29 94

(CinéPilat)

04 74 20 33 10

(Médiathèque)



ÉCONOMIE

Vous souhaitez créer ou développer votre activité, vous cherchez un réseau, des conseils, un accompagnement, des aides financières, un espace de coworking...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60

www.facebook.com/atelierpilatrhodanien



www.pilatrhodanien.fr



9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13



Vie Scolaire

Vie scolaire

HARMONIE PEINTURE

PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux . 42410 CHAVANAY

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58



Annonceurs

TRAITEUR 4S RÉCEPTION



21, Rue Jean Perrin
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96
4sreception@orange.fr

www.traiteur4sreception.fr



L'ÉCOLE Vérin – St Michel

Cette année encore, l'école est heureuse de vous donner de ses nouvelles et de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2021 qui commence.

Pour tous, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et l'école n'a pas échappé à cette difficulté. Un protocole sanitaire a été appliqué dans toutes les écoles de France et c'est en concertation permanente avec Mme Peysselon et Mr Poletti que ce protocole a été décliné au sein des deux écoles. Ce protocole est contraignant mais permet la protection de tous, enfants comme adultes.

Organisation de l'école et projets pédagogiques :

L'école compte actuellement 90 élèves répartis dans quatre classes :

Petite et moyenne section avec Mme Cousin et Mme Salique

Grande section et CP avec Mme Chomez et Mme Blanchard

CE1 CE2 avec Mme Gaudin

CM1 CM2 avec Mme Harms.

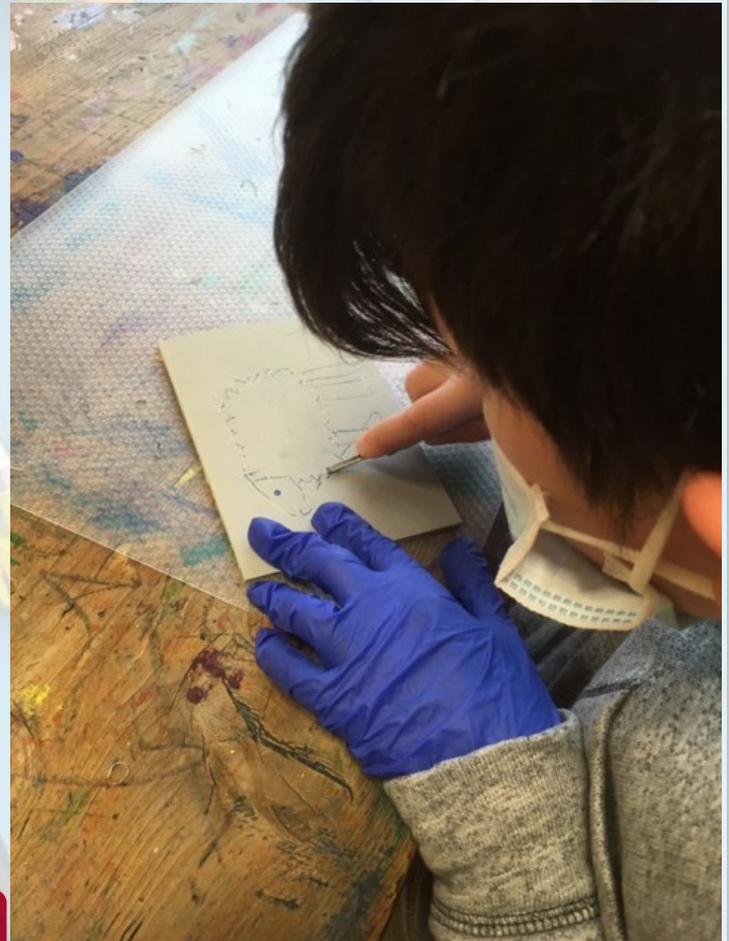
Mmes Gaudin et Harms sont de nouvelles enseignantes que nous avons eu le plaisir d'accueillir en septembre et qui sont heureuses de travailler dans notre école où il fait bon vivre.

Nos effectifs sont en hausse et c'est un signe de bonne santé ! Nous n'avons malheureusement pas pu scolariser les enfants nés en 2018, faute de places disponibles. Nous les accueillerons à la prochaine rentrée.

Malgré la situation sanitaire compliquée, les projets réalisables dans les classes ont été maintenus.

Elsa Cicchetti, artiste de Pélussin est intervenue dans toutes nos classes. Avec elle, les élèves ont réalisé des gravures ainsi que des impressions. Les plus petits ont travaillé avec des objets de la vie courante, proche de leur quotidien : fourchettes, aiguilles à tricoter et toutes sortes d'outils pour marquer des empreintes. Les élèves de grande section et de CP ont travaillé sur du polystyrène en prenant comme support pédagogique le tableau « Sénécio » de Paul Klee. Une petite exposition façon « Kakamono » et un livre avec des estampes sont en préparation à l'école.

Vie scolaire





Les classes de St Michel ont réalisé des impressions en gravant avec des outils tels des gouges. Les classes de grands ont choisi comme thème la préhistoire et les personnages du Petit Prince d'Antoine de St Exupéry.

Dans les classes de St Michel, un intervenant viendra début 2021 pour une journée sur le thème de la préhistoire. Cette journée sera organisée en deux temps : une demi journée pour apprendre ce qu'est la Préhistoire avec des démonstrations de tir au propulseur et une initiation à la technique du feu et une demi journée d'ateliers qui feront découvrir aux élèves la fabrication des bijoux et la sculpture.

Chaque semaine, toutes nos classes bénéficient de l'intervention de musiciens pour les cours de musique. Ces interventions sont financées par la communauté de commune du Pilat Rhodanien.

Inscriptions : L'école de Vérin – St Michel prend dès à présent les inscriptions pour la rentrée 2021. Vous pouvez contacter la directrice, Muriel Reber au 06 74 19 01 93. Nous pourrions scolariser les enfants nés en 2018. Pour les enfants de 2019, aucune décision n'est prise à l'heure actuelle par les mairies, nous ne savons pas si ces jeunes élèves pourront être accueillis à la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les acteurs de la vie de l'école : les mairies pour leur soutien constant, les parents d'élèves pour leur engagement et leur confiance, le sou des écoles pour son dévouement, les personnels communaux pour la qualité de leur travail et leur bienveillance auprès de nos élèves.

En tant que directrice, je remercie les enseignantes et notre auxiliaire de vie scolaire pour le travail remarquable qui est accompli chaque année, et particulièrement en ces temps difficiles.

Je remercie particulièrement les personnels communaux qui oeuvrent au quotidien pour que les deux écoles et la cantine soient des lieux de vie agréables et propres. La désinfection des locaux est une charge importante pour nos « dames de l'école » et ce qu'elles accomplissent chaque jour mérite toute notre reconnaissance.

L'équipe enseignante se joint à moi pour renouveler à l'ensemble des habitants de nos deux communes tous nos vœux pour 2021.

Muriel Reber, directrice de l'école.

Vie scolaire

TRANSPORTS SCOLAIRES :



Les collèges (privés et publics) sont desservis par les transports scolaires .

Un ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel) est aussi en place.

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au département de la Loire.

UN GUICHET UNIQUE POUR LES PARENTS EN RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Suite à la demande croissante des parents en matière de mode de garde pour leurs enfants âgés de 0 à 4 ans, la gestion des demandes des parents sur le territoire s'est multipliée et s'est complexifiée. Pour simplifier leur recherche de mode de garde, un Guichet unique a donc été mis en place par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Ce **nouveau service** se situe à la **Maison des Services** de Pélussin, depuis septembre 2014. Il permet de centraliser les demandes des parents en recherche d'un mode de garde individuel ou collectif.

Manon BOUCHER, coordinatrice petite enfance et jeunesse, en charge du guichet unique, informe et oriente le parent sur les modes de garde existants du territoire (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile...) et favorise la mise en relation de l'offre et de la demande de garde. Ainsi, les pré-inscriptions en crèche sont enregistrées et sont étudiées en commission d'attribution de places en crèche, et les listes des assistants maternels sont régulièrement mises à jour et distribuées aux familles en demande, afin de leur proposer un accueil adapté à leurs besoins.

La responsable du guichet unique informe également les familles de l'existence des services de la petite enfance (CHAPI, PMI, associations diverses...) et de la jeunesse (centres de loisirs, écoles, collèges ...) présents sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Pour toute demande de renseignements, pour une préinscription en crèche ou une recherche d'un mode de garde individuel pour votre (vos) enfant(s), merci de contacter **Mme Manon BOUCHER**, à sa permanence téléphonique, tous les mardis matin de 9h00 à 12h00 au **04 74 87 94 17** ou par mail à cej@pilatrhodanien.fr.



Travaux Projets

Travaux & projets

CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

• **Accès jeux de boules :**

La Commune de Saint Michel Sur Rhône a fait la réparation de la barrière à l'entrée du jeu de boules suite à la destruction de celle-ci par une embardée d'un véhicule. Elle s'accompagne de la pose d'arceaux de sécurité « Tripode » pour prévenir de la descente de tous autres véhicules.

Un passage a été mis en place pour les piétons le long du mur.



Cout de l'Opération :

Travaux pour la barrière: 1200,00 Euros HT

Travaux pour les arceaux : 1300,00 Euros HT

Assurance : 950,00 Euros HT

Partie Communale : 1550,00 Euros HT



• **Plateau ralentisseur rue de la Lône :**

La Commune de Saint Michel Sur Rhône a fait la réfection de la partie de la Rue de la Lône située entre la rue des Cyprès et la rue du Grand Val. Elle s'accompagne d'une reprise des tampons des canalisations des réseaux secs et humides passant sous la route.

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont déjà été effectués par le SIEL.

Suite à la consultation publique des riverains du quartier de Jassoux et des Bretteaux, sur la mise en sécurité des voies communales.

La Commune de Saint Michel Sur Rhône a réalisé un plateau « ralentisseur » à l'intersection de la rue de la Lône et la rue des Cyprès, elle s'accompagne d'une reprise d'une canalisation passant sous la route permettant de mieux évacuer les eaux pluviales du ruisseau « Le Mornieux ».

Il a été prévu de même les dispositions nécessaires pour l'évacuation des eaux pluviales de part et d'autre du plateau.

Une signalisation adaptée a été mise en place pour prévenir les usagers de la route, au niveau du plateau et aussi en amont et elle s'accompagne d'un marquage au sol réfléchissant réglementaire.

Les travaux ont débutés après le déconfinement début juin et se sont déroulés tout l'été avec des périodes d'arrêts estivales.

Ils se sont terminés mi-septembre avec la pose des panneaux de signalisation ainsi que les peintures au sol.



Cout de l'Opération :

Travaux de la rue de la Lône :	20 420,00 Euros HT
Travaux pour le plateau :	19 960,00 Euros HT
Subvention CG42 :	11 204,00 Euros HT
Subvention Préfecture :	8 500,00 Euros HT
Partie Communale :	20 676,00 Euros HT

Travaux & projets



AVANT



PENDANT

APRES



Horizon 2021 ...

Avec les différents confinements, de nombreux projets de 2020 seront effectués en 2021.

• *City Stade :*

Initié depuis plusieurs années le city stade est un des projets proposé dans notre programme municipal.

Les accords fonciers semblent avoir été trouvé. Nous espérons sur 2021 les finaliser officiellement afin de permettre la mise en œuvre de ce projet pour lequel nous avons obtenu un certain nombre de subventions.



• *Arrêt & abris bus :*

Avec l'appui du Département et de la Région nous réaliserons cette année l'aménagement de plusieurs arrêt de bus :

- ◇ **Impasse des « Brignolles »** : déplacement de l'arrêt et mise en place d'un trottoir d'accès le long de la RD34.
- ◇ **Ecole** : installation d'un abri fournit par la Région.
- ◇ **Maison Brulée** : création d'un zone d'accès au transport scolaire et mise en place d'un abribus

Réaménagement des arrêts de la rue du Solon au niveau de l'impasse des Brignoles et de la rue de la Forge.



Déplacement de l'abri « maison brûlée »



Travaux & projets

• *Assainissement & Voirie :*

De gros travaux au niveau de l'assainissement sont prévu sur les années à venir.

La Commune de Saint Michel Sur Rhône envisage la réalisation du réseau d'assainissement collectif sur les Rues de L'Arnaude et du Moulard, permettant ainsi aux habitants du quartier de l'Arnaude et du Moulard de se raccorder au réseau commun.

Cette opération s'intégrera dans un plan de réfection et d'aménagement des réseaux tous confondus (AEP – EU – SECS).

La réfection du réseau AEP est sous la maîtrise d'œuvre de la CCPR et la réalisation de ces travaux a été attribuée à l'entreprise CHOLTON suite à appel d'offre.

Le but de cette opération sera de réaliser ces travaux conjointement avec l'entreprise CHOLTON et le SIEL qui a la prestation de l'enfouissement des réseaux secs (BT-FT-FIBRE).

Les travaux devront débuter pour les mois de février – mars avec au préalable une étude du réseau à réaliser.

Pour la voirie :

La Commune de Saint Michel Sur Rhône envisage la réalisation de la réfection des Rues de L'Arnaude et du Moulard, ce sera la phase finale d'un plan de réfection et d'aménagement en réseaux tous confondus du quartier de l'Arnaude et du Moulard.

Cette réfection de voirie s'effectuera en 2 Tranches de travaux étalée sur 2021 et 2022.

La première tranche pour l'année 2021 concernera la rue de l'Arnaude et le début de la rue du Moulard, ainsi qu'une partie de l'impasse de l'Arnaude.

La deuxième tranche pour le début de l'année 2022 concernera la rue du Moulard, y compris la réfection des abords.





Vie Associative

Vie associative



Cette année aucun safari truites n'a pu être organisé et cela n'était jamais arrivé depuis la création des étangs. Nous commençons 2021 et nous ne savons pas encore si les manifestations seront possibles. Malgré ces manques de safaris, nous avons voulu lâcher des poissons cet automne. C'est 225kg, soit 100kg de plus qu'en 2019 qui ont été déversés dans l'étang. 100kg de plus pour essayer de compenser le manque de pêche pendant le confinement du début de l'année. 100kg de gardons de 1 an, 50kg de gardons de 2 ans, 25kg de tanches de 2/3 ans et 50kg de carpes de 5/8kg.

Un projet de nettoyage de l'étang "friture" celui du haut, encombré par des algues persistantes est à l'étude et nous comptons bien le solutionner cette année.

L'organisation de l'assemblée générale fin janvier semble encore bien compromise, (couvre feu, distanciation, rassemblement de personnes limité). Nous envisageons d'organiser une permanence vers le milieu février à la cabane du pêcheur de l'étang, afin de prendre les cartes de pêche pour l'année 2021. Nous préviendrons les pêcheurs et les futurs pêcheurs.

En souhaitant que les conditions redeviennent moins contraignantes et permettent à nous tous de pouvoir pratiquer la pêche en toute liberté, nous vous donnons rendez-vous pour l'ouverture de la pêche à l'étang, le samedi 20 février 2020.





Comité des **FÊTES**
Saint-Michel-Sur-Rhône



Cette année 2020 et les restrictions sanitaires mises en place pour lutter contre cette pandémie de COVID-19 ont contraint notre comité à demeurer en sommeil cette année.

Le nouveau bureau n'aura pas pu cette année mettre en place ses manifestations mais espère que l'année à venir nous permettra de vous proposer, dans le respect des règles de distanciation, quelques activités.

En attendant de vous revoir nous vous souhaitons :

Une bonne et heureuse année 2021

Pour tout savoir sur nos événements, n'hésitez pas à consulter notre nouvelle page Facebook "Comité des Fêtes de Saint Michel Sur Rhône" [@comitefetessaintmichel](https://www.facebook.com/comitefetessaintmichel)



Soirée « Beaujolais nouveau » 2019

Vie associative



LE SOU DES ECOLES de St Michel S/Rhône et Vérin

Le Sou des écoles est l'association de parents bénévoles.

Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour aider les écoles de St Michel S/Rhône et de Vérin à concrétiser les activités culturelles et sportives, dans le cadre pédagogique (spectacles, voyages de fin année, transports, piscine...)
Le Sou des Ecoles oeuvre main dans la main avec l'équipe pédagogique des 2 écoles pour que les projets puissent se réaliser.

Le Sou des écoles tient à remercier les Mairies de Vérin et St Michel S/Rhône pour leur soutien tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations proposés à destination des enfants et de leurs familles.

Les membres de l'association:

Cette année, le bureau est composé de:

- Présidente: Gaëlle BARRIOS-LACOMA
- Vice-présidente: Morgane CHAMPIOT
- Trésorière: Cindy RICHON
- Vice-Trésorier: Thomas MINERBE
- Secrétaire: Marie BAJU

Les administrateurs:

- Bérénice MARTEL
- Annabelle MONTERO
- Audrey ORCEL
- Caroline MINERBE
- Jennifer FAURE
- Virginie FABRE

Les bénévoles du Sou des écoles vous remercient pour vos participations à nos événements. Nous espérons que vous avez passé un agréable moment.

Février 2020
Camaval à Vérin
et vente de pizzas à emporter



Octobre 2020
vente de pizzas à emporter



L'ESCALE
PIZZA

AUX ROCHES DE CONDRIEU

Décembre 2020
Vente de sapins de Noël avec la collaboration
du PARADIS FLORAL DU PILAT





JUMELAGE SORO

L'association de jumelage Soro – St Michel continue son chemin d'humanité et de solidarité avec le village de Soro, à l'Ouest du Burkina Faso.

Créée en 1982, cette association recueille les projets de développement du village de Soro et tente d'y apporter un soutien financier en organisant des ventes de produits africains sur des marchés dédiés.

Cette année, la situation sanitaire est venue compliquer la vie de chacun et celle de notre association. Plus de marchés où vendre nos produits... plus de réunion entre nous...

Nous avons tout de même pu continuer à mener des actions cette année malgré la situation et l'impossibilité de nous rendre sur place et de nous réunir. Des cuiseurs à économie de bois ont été rénovés pour la cantine scolaire et ce sont plus de 600 élèves qui mangent chaque jour grâce à cette cantine. Les enfants emportent à la maison un bol de riz accompagné de haricots blancs. Le riz et les condiments sont financées par l'association et les haricots sont apportés par les familles. La cantine est un des exemples de notre action solidaire, en partenariat constant avec les villageois.

Cette année 2020 a été catastrophique au niveau des récoltes et nous craignons une pénurie alimentaire pour beaucoup de villageois. Des pluies intenses ont noyé les pousses de mil et de maïs et la récolte a été très faible voire nulle dans certaines zones de culture. Une aide alimentaire constitue une urgence et pour cela, l'association continuera de financer le grenier communautaire où les responsables viennent organiser des ventes de céréales à prix bas pour les habitants. Le virus COVID-19 n'a pas épargné l'Afrique et le Burkina même si les médias en parlent très peu. En mars, les écoles ont été fermées et des grandes villes ont été isolées et confinées. Aujourd'hui encore, des messages de préventions et d'information aux gestes barrières sont diffusés sur les radios nationales et locales et par l'intermédiaire des griots directement dans les villages.

La situation sécuritaire n'est pas bonne depuis quelques années et les voyages au Burkina Faso sont impossibles pour l'instant. Des attaques terroristes sont permanentes dans le Nord et l'Est du pays et de nombreux Burkinabés du Nord sont réfugiés dans des zones moins à risque dont la région de Soro. Le dernier voyage d'adhérents de l'association date de février 2019.

Vie associative

L'association Soro – St Michel continue de travailler, en lien permanent avec les habitants et les responsables locaux de l'association et nous suivons de près les avancées liées aux actions que nous menons avec eux.

Le courage et la dignité de nos amis nous touchent profondément. Nous connaissons toutes leurs difficultés au quotidien et leur résilience devant l'adversité est un exemple. L'amitié que nous entretenons depuis 1982 avec le village de Soro nous enrichit et nous encourage chaque jour dans notre engagement à défendre les valeurs humanitaires et solidaires.

L'association de jumelage Soro – St Michel vous souhaite à tous une bonne année 2021.



**La fabrication du beurre de
Karité à SORO**



ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT

Notre club de football ESTF local accueille :

- ◆ les enfants pour découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs
- ◆ les adultes qui allient pratique d'un sport d'équipe, compétitions et bonne humeur
- ◆ les bénévoles qui ont envie de maintenir des activités locales et passer des moments conviviaux.

**Alors, si vous aimez le football ou voulez nous aider,
rejoignez-nous à tout moment de l'année !!!!**

La saison 2019-2020

- **Côté jeunes** : les enfants ont progressés et se sont bien amusés. Nous remercions tous nos coachs formation. Merci aussi aux parents qui ont toujours été là pour leur aide et bonne humeur. Toutes les catégories ont bien joué surtout les U13-U14 qui ont fait une très bonne saison, et qui monte en D4 la saison prochaine. Bravo à eux pour ce beau parcours.
- **Pour les Féminines** : Bonne saison pour les féminines malgré l'arrêt de la saison avec un effectif de 28 féminines composé d'une équipe à 11 et une équipe à 8. Après avoir fini première en première phase, l'équipe à 11 visait le podium pour la seconde phase dans une poule relevée. L'équipe à 8, après une belle première phase visait également le podium dans sa division. A noter qu'en fin de saison, deux portes ouvertes ont été organisées dans l'espoir de créer dans le futur des équipes U15 et U18 uniquement féminines avec une entente possible avec le club FMP (Pélussin) pour ces catégories. Pour continuer dans cette dynamique, des portes ouvertes et des stages féminins seront à nouveau proposés.
- **Côté Seniors** : Très belle année estompée par le COVID pour l'équipe 1, avec 14 matchs sans défaite et une montée au niveau supérieur. Très bonne ambiance dans un club familial. De nouveaux joueurs arrivent au sein du club.



Une bonne demi-saison pour l'équipe 2, qui a réussi à tirer son épingle du jeu lors de ce championnat de D5 en 2 phases :

- ◆ Une première phase avec une poule relevée malgré cela ils sont arrivés à être dans le top 3 qui l'ont permis d'atteindre la poule ascendante pour la 2ème phase.

Vie associative

- ◇ Une deuxième phase très courte suit au COVID mais qui promettait d'être roche en sensation. Le départ de cette phase était compliqué avec 2 défaites et 1 nul mais l'espoir renaissait juste avant l'arrêt avec une belle victoire face au leader du championnat.



Pour la saison 2020/2021,

Certains entraîneurs passeront leur formation éducateur suivant leur catégorie.

Notre bureau a changé au mois de septembre et est représenté par les personnes suivantes, ainsi que par plusieurs membres que nous remercions de nous avoir rejoints :

- Présidente : Mlle MAGNIN Estelle
- Vice-président : MR BRAHINSKY Emile
- Trésorier : MR BOUCHERIT Corentin
- Trésorier Adjoint : MR DEFAY Victor
- Secrétaire : Mlle MOULEYRE Elisa
- Secrétaires Adjointes : Mrs VALLETTA Mickael et CAYUELA Nicolas

Ce bulletin est l'occasion de remercier nos communes, nos sponsors pour leur contribution et tous ceux qui nous ont aidé.

Suite au COVID-19, toutes les mesures sanitaires sont prises en compte et mises en place au sein de l'établissement (masques, gel hydro-alcoolique...). Les mairies nous transmettent au fur et à mesure les nouveaux arrêtés préfectoraux suite à la crise sanitaire. Suite au problème sanitaire du COVID-19, les manifestations restent interdites pour le moment.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à : Estelle (présidente) au 06 12 48 81 96 / Yoann 06 26 25 36 65 et Pédro (Responsable seniors) : 06 65 54 43 69/ Stéphane (responsable féminine) au 06 23 69 75 42 et Cédric au 06 81 26 70 99 / Jérôme (Responsable jeunes) au 06 09 67 83 19.

Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK : ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOTBALL »

**L'Entente Sportive Trèfle Foot vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2020 !!!**



Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Tous Conflits et leurs Veuves dans la Loire

Section PILAT



Quand des circonstances exceptionnelles perturbent des habitudes anciennes, qui avaient bien du mal à se maintenir, il faut s'attendre à de profonds changements dans toute la société. Mais avant, il faut faire un constat : Qui était capable de prévoir de telles perturbations dans notre mode d'existence ? Personne, même pas ceux qui prétendaient mener la Nation sur le chemin spécifique que les Français avaient choisi pour leur France.

Il en est de même, dans toutes les associations d'Anciens Combattants où beaucoup de sociétaires savent parler de guerre avec l'expérience du vécu. Eux, n'ont pas réussi à rendre l'hommage qu'ils méritent à leurs aînés qui, de leur vie, ont pavé les avenues des anciens triomphes nationaux. Au début de cette année, le Grand Age caractérisant nos sociétaires, leur interdisait un regroupement quelconque, où que ce soit. Ce sont les municipalités qui durent, seules, se rendre aux pieds des monuments aux Morts et nous les en remercions car, naturellement, une discipline jadis enseignée et respectée nous a fait obéir aux instructions préfectorales bienveillantes. Au fur et à mesure que l'année s'écoulait, nous avons repris une participation symbolique dans les cérémonies officielles, comme lors des accompagnements de ceux d'entre nous qui quittaient la vie. Le public, de notre fait, n'a jamais été invité à ces hommages, comme notre sens des responsabilités nous le préconisait. Sera ainsi expliquée la pauvreté photographique, de notre article, dans ce bulletin municipal.

Mais ce n'est pas pour autant que les sociétaires sont restés isolés les uns des autres durant tout le confinement pratiqué jusqu'à maintenant : Où qu'ils soient, où qu'ils se déplacent, tous les mois au minimum, nous avons eu un contact téléphonique avec chacun d'eux, ou avec leur famille, quand ils n'étaient pas directement joignables. Aucune, aucun, ne devait rester isolé dans son confinement sans que soit établi un contact dans le mois et plus fréquemment si nécessaire. La solidarité chez les A.C.P.G.T.C. est une pratique qui s'exerce entre tous ses membres, sans exception. Elle fut enseignée par l'école de la vie aux heures difficiles.

Nous ne savons pas encore comment nous allons pratiquer pour attribuer aux plus affectés par le sort en cette fin d'année, un petit présent ; de même pour collecter sympathiquement les cotisations 2021. Mais, tous nos rituels, y compris l'Assemblée Générale 2021, seront accomplis, nous nous y affairons.

Que 2021 soit une année plus propice à nos activités patriotiques, où nous serons heureux de vous retrouver, en bonne santé, sous des cieux nationaux espérés, plus cléments. Bonne année à tous.

Le Président de la Section Pilat

J. A. FRUIT

Vie associative

SAUVEGARDE RIVE DROITE

SAUVEGARDE RIVE DROITE



S.R.D

TOUS CONCERNES !

Pour un présent et un avenir meilleurs

REJOIGNEZ-NOUS

Non au fret INTENSIF

Oui au transport de VOYAGEURS

ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORTS !

e.mail : sdrhone@gmail.com

Association Loi 1901 n°W691071840 SAUVEGARDE RIVE DROITE Mairie de Saint-Romain-en-Gal 69560 SAINT ROMAIN EN GAL



Visages de notre Pilat

Visages de notre Pilat est une association animée par des bénévoles et depuis 1979, l'association, travaille à retrouver, garder en mémoire et faire connaître ce qui fait la vie des gens dans le massif du Pilat et plus particulièrement le Pilat rhodanien ; elle le fait dans tous les domaines possibles : l'Histoire bien sûr mais aussi l'Ethnologie, la Généalogie, l'Architecture et le patrimoine matériel et immatériel ...

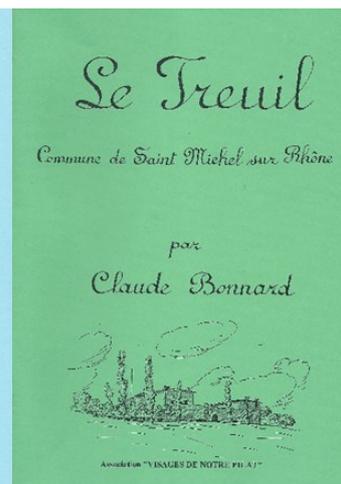
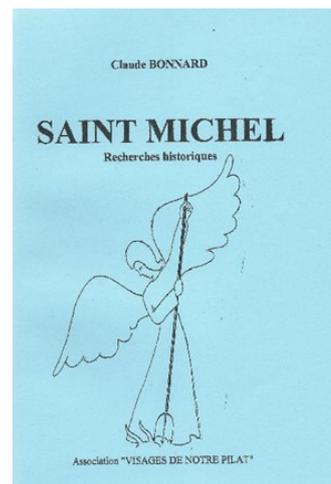


Elle s'appuie pour cela sur les archives, publiques ou privées, sur la tradition orale, sur les traces laissées dans le paysage, les villages, l'habitat. Les recherches peuvent faire l'objet d'expositions, conférences ou articles dans la revue annuelle « Dan l'tan » qui s'étoffe au fil des années.

Visages de notre Pilat nous a envoyé quelques pages sur le village afin d'en faire découvrir la richesse à travers de vieilles photos, des livres de leur boutique ou des articles de leur revue.

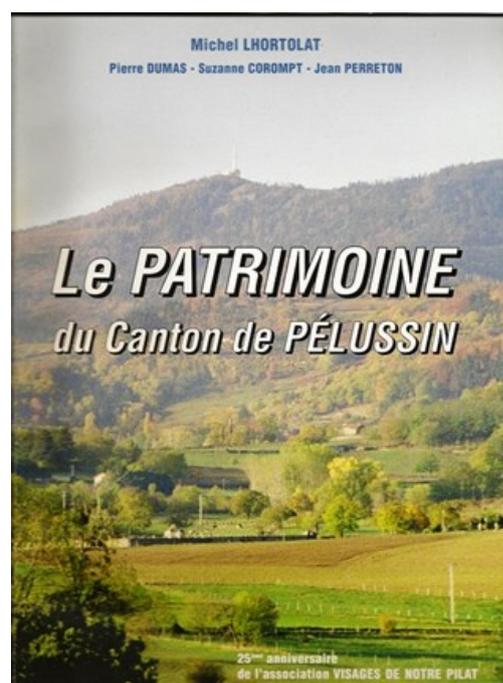
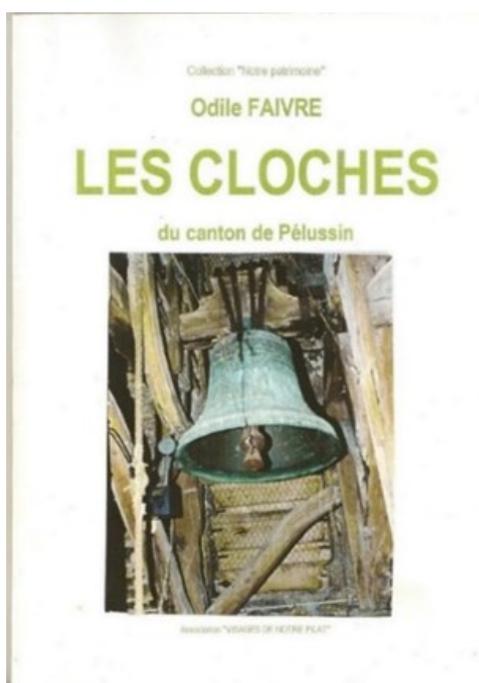
Il n'y a qu'une seule carte postale pour le village, et une photo qui doit dater des années cinquante/soixante, visible sur le site de l'association. Si vous avez des cartes postales ou photos d'archives du village, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour qu'ils puissent compléter leur fichier.

Deux livres de leur librairie, écrits par Claude Bonnard, concernent notre commune et peuvent être achetés. Différents articles du magazine DAN L'TAN sont également disponibles sur Saint Michel (Inventaire des biens dépendant de la fabrique de l'église paroissiale de St Michel, N°21, 2000, page 52 - La bataille de St Michel sur Rhône le 31/8/44, N°36, 2015, page 33 - L'île Dumai à St Michel sur Rhône, N°36, 2015, page 53 - St Michel sur Rhône et l'odyssée du Duperré, N°40, 2013, page 92 - Joseph Batia, historien du Forez-Viennois, N°41, 2020, page 58)



Vie associative

Enfin, des ouvrages plus génériques à propos du canton de Pélussin contiennent quelques informations sur Saint Michel : le livre *Les cloches*, de Odile Faivre, évoque les trois cloches de l'église de Saint Michel, dont la plus récente est un hommage émouvant aux morts de la Grande Guerre, et on peut retrouver un peu d'histoire sur les maisons traditionnelles, l'église et les nombreuses croix de la commune dans le livre *Le patrimoine du canton de Pélussin* de Michel Lhortolat. Sans oublier l'ouvrage édité pour le centenaire de la Grande Guerre qui est également à la vente, ou consultable à la médiathèque le Shed.



Si vous êtes intéressés par ces documents, ou si vous disposez d'archives que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association :

<http://www.visagesdenotrepilat.com/julie/index.php>





ASSOCIATION ADMR DU PELUSSINOIS

L'ADMR, premier réseau associatif français de proximité créé en 1945, est présent sur tout le territoire pour répondre aux besoins et aux attentes de la population de la naissance à la fin de vie et dans différents domaines : aide aux personnes âgées ou handicapées, téléassistance, aide aux familles, gardes d'enfants à domicile, qualité de vie et animation.

L'ADMR de la Loire compte 56 associations gérées par 646 bénévoles et 1699 salariés pour 321 communes desservies.

L'ADMR du Pélussinois, pour l'année 2019 a réalisé 26225 heures d'intervention assurées par 27 aides à domicile épaulées par 25 bénévoles.

L'équipe d'animation propose aux bénéficiaires « personnes âgées » une fois par mois des après midi récréatives sur différents thèmes. En janvier, nous avons proposé un après midi jeux avec tirage des rois, en février nous avons invité une classe de l'école Saint Jean pour la confection et la dégustation de bugnes et en mars nous avons partagé le repas annuel qui a réuni les bénéficiaires, les aides à domicile, la secrétaire et les bénévoles.

Malheureusement, la crise sanitaire nous a imposé l'arrêt de ces animations. Nous attendons l'évolution favorable de cette épidémie pour rebâtir notre projet d'animation pour 2021.

Nous souhaitons adresser une nouvelle fois nos remerciements aux aides à domicile et à notre secrétaire qui ont réalisé un travail formidable depuis le mois de mars pour la continuité de notre mission. Pendant le confinement, nous avons assuré les interventions chez les bénéficiaires qui ne pouvaient pas rester sans aide à la personne. Merci également à l'ensemble de nos bénéficiaires pour leur compréhension lors de l'annulation des interventions.



pour tous, toute la vie, partout

Vie associative



En décembre 2019, Danielle THOMAS, notre présidente, a remis la médaille du travail pour 20 ans de service à l'ADMR de Pélussin à Murielle BONIN. En décembre 2020 nous fêterons les 25 ans de service de Marie Thérèse SANTORO et les départs à la retraite de Huguette DARNON et Martine CHAMBEFORT.

A l'heure actuelle, nous sommes toujours à la recherche d'aides à domicile motivées afin de répondre à la demande croissante de nouveaux dossiers. Si vous êtes intéressé par la profession n'hésitez pas à contacter l'ADMR au 04 74 59 81 63.

Merci également à tous les bénévoles pour leur investissement dans les différentes commissions : ressources humaines, qualité, animation, communication, commission plannings, téléassistance filien, dossiers personnes âgées et dossiers familles.

Malgré les conditions difficiles actuelles et les contraintes liées à l'épidémie de coronavirus, l'ADMR du Pélussinois met tout en œuvre pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service de qualité.

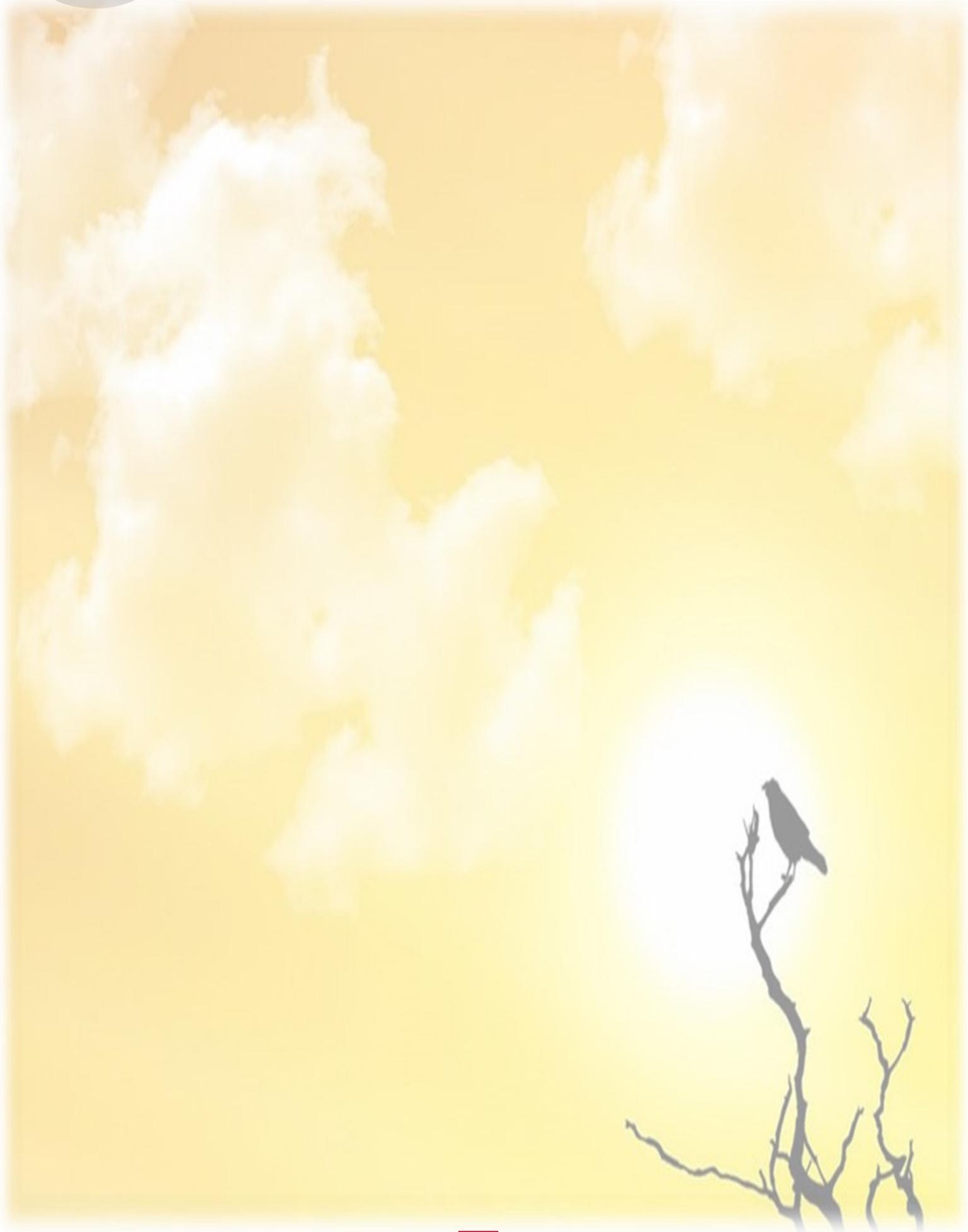
La commission communication

10/10/2020

**REFUSER LA MISÈRE,
UN CHEMIN VERS LA PAIX.**



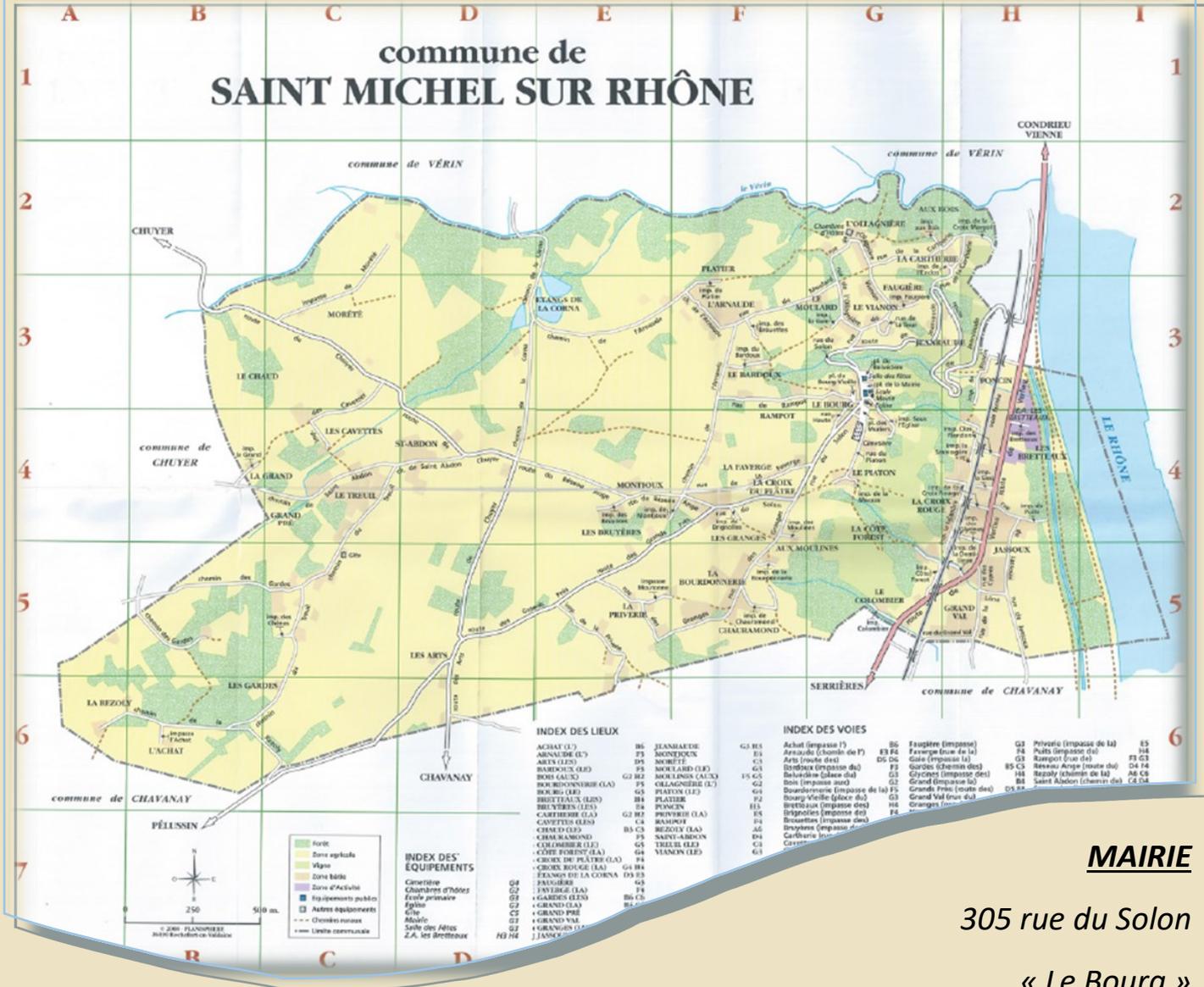
**17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE
DU REFUS DE LA MISÈRE**



Vie associative



commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



INDEX DES LIEUX		INDEX DES VOIES	
AGNYAT (L)	06	03 R1	Achut (impasse F)
ARNAUD (L)	27	03 R2	Araucats (chemin de F)
ARTS (L)	29	03	Arts (route des)
BARDOUX (L)	35	05 D1	Belvédère (place des)
BORD (L)	42	05 G5	Bon (impasse aux)
BORDONVILLE (L)	43	06	Bourdovronne (impasse de la)
BORRE (L)	45	06	Bourg Vieille (place des)
BRETTIEUX (L)	46	06	Brettieux (impasse des)
BRETTIEUX (L)	47	06	Brignoles (impasse des)
CARRIÈRE (L)	48	06	Carrière (impasse des)
CAVETTES (L)	49	06	Chambrière (impasse des)
CHARD (L)	50	06	Chard (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	51	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBERE (L)	52	06	Chambre (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	53	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	54	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	55	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	56	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	57	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	58	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	59	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	60	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	61	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	62	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	63	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	64	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	65	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	66	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	67	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	68	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	69	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	70	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	71	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	72	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	73	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	74	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	75	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	76	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	77	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	78	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	79	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	80	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	81	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	82	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	83	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	84	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	85	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	86	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	87	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	88	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	89	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	90	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	91	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	92	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	93	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	94	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	95	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	96	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	97	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	98	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	99	06	Chambrière (impasse des)
CHAMBLANNE (L)	100	06	Chambrière (impasse des)

MAIRIE

305 rue du Solon
« Le Bourg »

Le secrétariat vous accueille aux jours et horaires suivants :

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00 & 14H00 à 17H30
Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône
Tél : 04 74 59 57 98
Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhone.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhone

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhone.fr

